

Revue de presse

Semaine 19



ÉDITION BIEN-ÊTRE

(/edition-bien-etre)

Coiffure : l'Unec estime indispensable un plan de relance de la filière

1/05/2020 | juridique/coiffure (/actualites/social/424-juridique-coiffure) | Nicolas Desaje



(http://www.unece.org/fr/actualites/social/424-juridique-coiffure) | Unec estime indispensable un plan de relance de la filière



L'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec) demande au gouvernement des mesures de soutien pour relancer des salons à l'arrêt depuis plusieurs semaines et dont le redémarrage se révèle très compliqué avec la mise en place des nouvelles conditions sanitaires.

Les coiffeurs n'ont jamais été autant loués dans la presse généraliste. Pourtant, même si les médias grand public évoquent un peu partout des clients «impatients» et des carnets de rendez-vous «pleins à craquer» à partir du 11 mai, les professionnels savent, quant à eux, que la pente sera très difficile à remonter.

«Nous savons d'ores et déjà que les conditions de reprise envisagées vont lourdement pénaliser la rentabilité de nos entreprises : achats de matériels de protection et de désinfection supplémentaires et en très grande quantité, densité de personnes diminuée fortement dans les salons de coiffure pour respecter autant que faire se peut la distanciation sociale, retour des charges (sociales, fiscales, loyers...) différées qui vont venir aggraver la situation déjà très dramatique des trésoreries, alors que la capacité à générer du chiffre d'affaires sera fortement amoindrie», anticipe l'Unec dans un communiqué.

Soutenir les entreprises après le 11 mai

Face aux inquiétudes des coiffeurs, l'organisation professionnelle estime que, si les mesures prises jusque-là pour «éviter les faillites et les licenciements secs» ont été «relativement efficaces», il est «urgent» de mettre en place un plan de relance pour

«soutenir la pérennité des entreprises dans les semaines et les mois qui vont suivre la période de déconfinement». Pour accompagner cette reprise, l'Unec met en avant cinq revendications.

Il s'agit d'abord, pour le syndicat patronal, de défiscaliser les heures supplémentaires, pour permettre un allongement des amplitudes horaires, aider financièrement les salons à absorber le surcoût lié à l'achat d'équipements de protection, exonérer totalement les charges pendant trois mois, «quelque que soit la taille de l'entreprise», «activer un dispositif d'indemnisation de perte d'exploitation», en lien avec les compagnies d'assurance, et enfin maintenir les aides du fonds de solidarité pour les entreprises qui ne seront pas prêtes le 11 mai.



**NOUVEAU
CATALOGUE
EN LIGNE**

**LE SITE
EST OUVERT !**

INTER SERVICE ESTHETIQUE

(/component/banners/click/316)



11.6°



En continu



Menu

[> Bretagne > Pays Malouin](#)[+ Rubriques](#)

Déconfinement. Gérante d'un salon de coiffure à Saint-Malo, Lucile se prépare au rush

Le déconfinement promet une ruée des clients vers les salons de coiffure. Lucile Bailleul, gérante du Salon de Lucile à Saint-Malo, confirme avoir déjà reçu beaucoup d'appels...

Publié le 3 Mai 20 à 17:42



Lucile Bailleul, gérante du Salon de Lucile à Saint-Malo, teste le matériel qui pourrait être utilisé dans son salon de coiffure à la fin du confinement. (© DR)

Lucile Bailleul est la gérante du **Salon de Lucile**, installé près de la médiathèque de **Saint-Malo**. Un **salon de coiffure** qu'elle a ouvert, seule, il y a dix ans. La jeune femme, qui dirige aujourd'hui une équipe de six salariées, se prépare à rouvrir les portes de son entreprise. Et ce n'est pas le travail qui devrait manquer ! Interview :

Savez-vous quand allez-vous pouvoir rouvrir votre salon ?

Normalement le 11 mai si la situation sanitaire ne se dégrade pas (*interview réalisée le 24 avril, ndlr*). Par contre, nous ne savons pas encore dans quelles conditions nous travaillerons. Et ce que nous allons devoir précisément mettre en place.

» Lire aussi : [Saint-Malo : Où, quand et comment récupérer un masque ?](#)

Comment pensez-vous organiser l'accueil de vos clients ?

On devra supprimer quelques fauteuils pour bien respecter les distances barrière entre chaque client. On ne pourra certainement utiliser qu'un poste de coiffage sur deux. Il faudra aussi prévoir une barrière à l'entrée du salon et interdire aux gens de s'approcher du vestiaire. Du gel hydroalcoolique sera également à disposition à

l'entrée afin que tout client qui passe la porte puisse se désinfecter les mains.

Les clients devront-ils porter un masque ?

Je pense que oui. Actuellement, c'est ce que je demande à nos clients qui nous contactent.

Les coiffeurs aussi ?

Oui, on a prévu un masque et une visière pour chaque coiffeur. C'est ce que je souhaite. L'objectif est de protéger au maximum mes collaboratrices. Après, concrètement, c'est compliqué. J'ai fait des essais. Il fait déjà très chaud avec un masque. Avec une visière, c'est encore plus difficile et ça provoque de la buée. On verra pour celles qui portent des lunettes. Mais le port du masque sera, lui, obligatoire.

» Lire aussi : [Saint-Malo : Adieu Vauban 1](#)

Et les gants ?

Pour le shampoing oui. Pour faire une coupe, ce n'est pas facile de travailler correctement avec des gants. Mais si le port des gants est imposé ou si des clients nous le demandent, bien sûr, on s'adaptera.

« On reçoit déjà énormément d'appels »

Les salons de coiffure devraient être pris d'assaut dès le premier jour du déconfinement. Vous avez déjà des clients qui prennent rendez-vous ?

On reçoit déjà énormément d'appels. C'est même impressionnant. La première semaine de déconfinement est déjà quasi complète. Je limite volontairement les prises de rendez-vous pour le moment, tant que nous n'avons pas la certitude de rouvrir le 11 mai.

« Ça va durer au moins quatre semaines »

Combien de temps, selon vous, risque de durer cette ruée vers les salons de coiffure ?

Je pense que ça va durer au moins quatre semaines. On va avoir énormément de travail durant cette période. Le téléphone ne va pas arrêter de sonner.

Allez-vous adapter vos horaires d'ouverture ?

Je n'ai pas touché aux plannings. Mais il faudra certainement faire des heures supplémentaires. J'en ai parlé à mes collaboratrices, elles sont toutes d'accord. Tout le monde a perdu du salaire ces dernières semaines.

» Lire aussi : [EN IMAGES. Deux immenses yachts devant les remparts de Saint-Malo](#)

Vos six employées ont touché le chômage partiel (84 % du salaire Net). Et vous ?

Rien. Et ma trésorerie a fondu très vite. J'ai dû refaire un crédit auprès de ma banque. Quand vous n'avez plus d'argent à rentrer et des charges qui continuent à tomber, vous n'avez pas le choix.

Comment vivez-vous cette période confinée avec vos collègues ?

On continue à échanger, à communiquer. C'est important. On a créé un groupe WhatsApp. L'une de mes collaboratrices par exemple, qui est très douée en couture, s'est chargée de confectionner des masques pour le salon. Il y a une vraie solidarité. C'est très sympa.

» Actualités » Unec : son plan de relance pour la survie des entreprises

COIFFURE

Unec : son plan de relance pour la survie des entreprises

Le 04/05/2020 par Julie Clessienne

L'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec) a formulé un plan de relance autour de 5 revendications essentielles à la survie des coiffeurs. A l'arrêt complet de son activité depuis le 16 mars, le secteur envisage pour le moment la reprise du 11 mai avec inquiétude..



Dans un communiqué paru le jeudi 30 avril, Christophe Doré, Président de l'**Unec** (lire encadré), ne cache pas ses craintes pour le secteur : "Nous savons d'ores et déjà que les conditions de reprise envisagées vont lourdement **pénaliser la rentabilité de nos entreprises**". En ligne de mire : les achats de matériels de protection et de désinfection en nombre, l'impossibilité de prendre trop de clients simultanément dans le souci du respect de la distanciation sociale, le retour des charges différées (sociales, fiscales, loyers...). Des éléments qui vont venir "aggraver la situation déjà dramatique des trésoreries alors que la capacité à générer du chiffre d'affaires sera fortement amoindrie", déplore le président de la fédération.

L'Unec demande ainsi en urgence au Gouvernement la mise en place d'un **plan de relance de l'activité coiffure** pour soutenir la **pérennité** des entreprises dans les semaines et les mois qui vont suivre la période de déconfinement.

Les 5 revendications de la profession

- **La défiscalisation des heures supplémentaires**, alors que "l'on va devoir allonger les journées de travail et les horaires d'ouverture des salons pour accueillir la clientèle".
- **Des aides financières** permettant d'acquérir des **équipements de protection indispensables à la reprise**, mais dont les surcoûts ne peuvent être assumés par les clients ou les entreprises elles-mêmes.
- **L'exonération totale des charges pendant 3 mois**, quelle que soit la taille de l'entreprise car, selon l'Unec, il sera impossible d'assurer à la fois les prélèvements obligatoires, le remboursement des dettes liées au report des charges, tout en dégageant un bénéfice et en étant obligé de diminuer très fortement la rentabilité.
- **L'activation d'un dispositif d'indemnisation de perte d'exploitation** en lien avec les compagnies d'assurances.
- **Le maintien du bénéfice du fonds d'indemnisation** pour les entreprises qui ne pourront pas rouvrir le 11 mai au regard des difficultés

Ce site utilise des cookies afin d'améliorer votre expérience utilisateur.

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêts. » Je souhaite en savoir plus

J'accepte

Non, merci

>> **D'ici le 11 mai, l'activité de livraison ou la vente à distance restent possibles pour les artisans coiffeurs sous certaines conditions, lisez à ce sujet [la note juridique établie par l'Unec](#).**



Christophe Doré, nouveau président de l'Unec

Dans un communiqué paru le 4 mai, l'Unec annonce que c'est à Christophe Doré, 1er vice-président depuis 2014, qu'incombe la tâche de remplacer Bernard Stalter, "malgré les conditions douloureuses de ce changement de présidence". En effet, celui qui présidait jusqu'alors la fédération est **décédé des suites du Coronavirus le lundi 13 avril**. Chevalier de l'Ordre du mérite, Christophe Doré est par ailleurs président de la **CMA de Seine-Maritime** depuis 2016.

salons de coiffure

plan de relance

coronavirus

heures supplémentaires

matériel de protection

- **Achat de masques : une plateforme pour les TPE et PME**
- **Déconfinement : quel scénario pour les artisans ?**
- **Opération solidaire pour coiffer les soignants**

[Connectez-vous](#) ou [inscrivez-vous](#) pour publier un commentaire

Ce site utilise des cookies afin d'améliorer votre expérience utilisateur.

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêts. » Je souhaite en savoir plus

J'accepte

Non, merci

Coiffure

[Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [RSS](#) [YouTube](#) [GPlus](#)

Newsletter

- [Evénements](#)
- [Marché](#)
- [Tendances](#)
 - [Focus Mode](#)
 - [Collections 2020](#)
 - [Collections 2019-2020](#)
- [Salons](#)
- [Formation](#)
- [Culture](#)
- [Talents](#)
- [Editos](#)
 - [Edito mars 2020](#)
 - [Edito janvier 2020](#)

- [Accueil](#)
- [À Propos](#)
- [Contact](#)

- [Evénements](#)
- [Marché](#)
- [Tendances](#)
 - [Focus Mode](#)
 - [Collections 2020](#)
 - [Collections 2019-2020](#)
- [Salons](#)
- [Formation](#)
- [Culture](#)
- [Talents](#)
- [Editos](#)
 - [Edito mars 2020](#)
 - [Edito janvier 2020](#)

L'Unec demande un plan de relance



Prenant acte des conséquences économiques dramatiques, pour les entreprises de coiffure, de l'épidémie liée au Covid-19, l'Unec (Union nationale des entreprises de coiffure) vient d'interpeller le gouvernement sur la nécessité de mettre en œuvre, en urgence, un plan de relance spécifique pour le secteur. Un courrier a été adressé au président de la République, au Premier ministre, au ministre de l'Economie et des Finances, à sa secrétaire d'Etat, ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires.

Comme le rappelle Christophe Doré, président de l'Unec : *« Nous savons d'ores et déjà que les conditions de reprise envisagées vont lourdement pénaliser la rentabilité de nos entreprises : achats de matériels de protection et de désinfection supplémentaires et en très grande quantité, densité de personnes diminuée fortement dans les salons de coiffure pour respecter la distanciation sociale, retour des charges (sociales, fiscales, loyers...) différées, qui vont venir aggraver la situation déjà très dramatique des trésoreries alors que la capacité à générer du chiffre d'affaires sera fortement amoindrie. »*

Cinq mesures cruciales

Pour l'Unec, les mesures économiques mises en place ont été relativement efficaces lors du confinement pour éviter les faillites d'entreprises et les licenciements secs des collaborateurs. Mais : *« A quoi auront servi les efforts consentis par l'Etat jusqu'à présent, poursuit Christophe Doré, si le plan de reprise n'est pas à la hauteur et que les faillites d'entreprises de coiffure se multiplient ces prochaines semaines et ces prochains mois ? »*

La coiffure est une activité à forte densité de main-d'œuvre où plus de 50% des charges sont composées de la masse salariale. Le chiffre d'affaires est directement proportionnel aux nombres de coiffeurs en situation de travail. Pour assurer une vraie relance du secteur, **l'Unec demande donc au gouvernement la mise en place des mesures suivantes :**

1/ La défiscalisation des heures supplémentaires.

A l'heure où l'on va devoir allonger les journées de travail et les horaires d'ouverture des salons pour accueillir une clientèle qui semble impatiente de retrouver les coiffeurs, nous demandons l'exonération de leurs charges patronales jusqu'à la fin de l'année.

2/ Des aides financières permettant d'acquérir des équipements de protection.

Il va être économiquement difficile voire impossible de faire supporter à de nombreux clients ou aux entreprises le surcoût lié à l'acquisition des équipements nécessaires à la pratique sécurisée des prestations de coiffure. Cette aide est un corollaire indispensable à la reprise, et concerne toutes les formes d'activité : salons avec ou sans salarié ou coiffure à domicile.

•

3/ L'exonération totale des charges pendant 3 mois, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Du fait de l'impossibilité structurelle lors de la reprise d'assurer les prélèvements obligatoires, de rembourser les dettes liées au report des charges, tout en dégageant un bénéfice, du fait notamment de conditions de travail diminuant très fortement la rentabilité, nous souhaitons une exonération totale des charges pendant 3 mois.

4/ L'activation d'un dispositif d'indemnisation de pertes d'exploitation en lien avec les compagnies d'assurance.**5/ Le maintien du bénéfice du fonds d'indemnisation pour les entreprises qui ne pourront pas réouvrir le 11 mai** au regard des difficultés opérationnelles et matérielles de mise en œuvre du plan de prévention.

04/05/20

[Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [RSS](#) [YouTube](#) [GPlus](#)

Inscrivez-vous à la newsletter

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
 Confidentialité - Conditions

- [Evénements](#)
- [Marché](#)
- [Tendances](#)
- [Salons](#)
- [Formation](#)
- [Culture](#)
- [Talents](#)
- [Edits](#)

[Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [RSS](#) [YouTube](#) [GPlus](#)

[À Propos](#)

[Mentions légales](#)

Site designed and produced by [SearchBooster](#)

brunette

par Eve Laborderie

[Newsletter](#)

[Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [RSS](#) [YouTube](#) [GPlus](#)

- [Accueil](#)
- [À Propos](#)
- [Contact](#)
- [Evénements](#)
- [Marché](#)
- [Tendances](#)
 - [Focus Mode](#)
 - [Collections 2020](#)

Réouverture des salons de coiffure, sous conditions

coronavirus



©E-M. Golabkan

Fermés depuis le 14 mars pour certains, les salons de coiffure rouvriront leurs portes, à partir du 11 mai prochain, selon le plan de déconfinement établi par le gouvernement... Mais cela ne se fera pas sans certaines précautions. La profession s'organise pour donner de telles garanties aux clients

E-M. GOLABKAN, O. DUFLO... • Publié le 4 mai 2020 à 06h59

Ils l'ont tous dit et exprimé à qui voulait les entendre : Les coiffeurs souhaitaient faire partie des professions qui seraient autorisées à reprendre leur activité. Il est vrai que, avec des salons fermés depuis la mi-mars, l'impact économique est rude et beaucoup envisagent de réduire la voilure de leur activité.

Mais la perspective du déconfinement programmé à partir du 11 mai, leur redonne espoir.



info



tv



radio



recherche



menu



©E-M. Golabkan |

Mais la "fiche de travail" édictée par le Conseil National des Entreprises de Coiffure (CNED) et l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure, impose désormais des règles strictes pour protéger le personnel et la clientèle...



info



tv



radio



recherche



menu



©E-M. Golabkan |

Et chacun a bien conscience que c'est le respect scrupuleux de ces règles qui garantira à la profession le maintien de son activité

VOIR :



[Accueil](#) / [France - Monde](#) / [Vie pratique - conso](#)

Carcassonne. Les clients des salons de coiffure se font des cheveux



Vie pratique - conso, Carcassonne, Démographie - Population

Publié le 04/05/2020 à 05:07 , mis à jour à 16:05

La mode des cheveux longs, revient en force. La gent masculine, croisée à l'occasion, a des airs de soixante-huitards. Pour ces dames, les couleurs sont un brin fanées, les bandeaux dans les cheveux tentant de faire disparaître quelques racines argentées disgracieuses, fleurissent. Il est grand temps que les salons de coiffure puissent rouvrir.

Les quelques plus de 500 coiffeurs du département sont dans les starting-blocks, impatients de reprendre ciseaux, peignes, tondeuses, séchoirs. A priori le 11 mai, la clientèle pourra retrouver ses "Figaros" bien aimés. D'ici là, certains auront peut-être beaucoup de mal d'être au rendez-vous et de relever le rideau tant l'arrêt a été violent. Nicole Audier, la présidente du syndicat de la coiffure de l'Aude se veut réaliste : "Nous nous appuyons sur les aides de l'Etat, de la Région. J'ose espérer que grâce à elles, de nombreux salons pourront sortir de l'impasse. Pour les plus petits, je suis convaincu que malheureusement certains d'entre eux vont mettre la clé sous la porte car pas assez de trésorerie pour repartir". Une aide de l'Etat jusqu'à 1 500 euros fin mars suivant le CA de la même période de 2019 (fonds de solidarité) et qui devrait être reconduite en cette fin avril, sera une bouée de sauvetage pour quelques-uns. A contrario, la présidente ne cache pas son courroux vis à vis d'autres membres de la profession : "J'en ai assez de voir sur les réseaux sociaux certains coiffeurs qui continuent leur activité. J'ai d'autant plus la colère que ce sont des gens qui ont quand même demandé des aides". Le cataclysme est bien là, comme le dénoncent Arnaud Mallevalle, installé rue Antoine- Marty, et Jean-Michel Carreras, rue du Docteur Albert-Tomey. ce dernier évoque sa situation économique : "Avec deux salariées en chômage partiel, une

perte de deux mois de chiffre d'affaires, je suis contraint de bloquer certains gros paiements (RSI, TVA, URSSAF) qu'il faudra bien régler lors de la réouverture avec peut-être des échelonnements à souhaiter. J'ai contracté l'emprunt Bpi France garanti par l'Etat de 25 % du CA de 2019, remboursable en mars 2021". Arnaud Mallevalle situe la perte de l'activité à 25 % sur l'année à condition que les salons rouvrent dans une dizaine de jours.

Chacun a bien surligné la date du 11 mai mais, comme le prévoit la présidente du syndicat, rien d'officiel et définitif encore. Cette reprise s'avère très compliquée avec des mesures très contraignantes mais bien compréhensibles. Port de masques, de visières, de gants, ventilation naturelle, désinfection après chaque client, peignoirs, serviettes de toilette jetables. "Il faudra bien se calquer derrière ses directives que l'on attend depuis un bon moment", commente Arnaud Mallevalle. "Avec des espaces au minimum d'un mètre entre chaque siège, et pas plus de deux à trois personnes à la fois. Suivant les infos qui nous parviennent, le surcoût des prestations serait de

l'ordre de 5 euros en moyenne et cela devrait durer de longs mois", prévient Nicole Audier. Pourtant nos deux coiffeurs interrogés ne se disent pas prêts à une augmentation de leur tarif. Malgré "la trouille" pour certains de franchir à nouveau la porte des salons de coiffure, une lueur d'espoir demeure. Depuis une dizaine de jours, les coups de fil se multiplient pour des prises de rendez-vous et Jean-Michel Carreras estime une semaine de reprise comparable à la période de Noël, doublée par rapport à l'ordinaire. Nul doute que dans quelques semaines, nos compatriotes auront sans doute retrouvé leur look d'avant crise.

**Pierre Adroit**[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Le nouveau jeu de construction qui rend tout le monde accro. Pas d'installation

Forge Of Empires - Jeu en ligne gratuit | Sponsorisé

Le jeu de ferme le plus addictif de 2020. Pas d'installation

Taonga : la ferme tropicale | Sponsorisé

Où Sophie Marceau vit aujourd'hui à l'âge de 53 ans est difficile à croire !

Cash Roadster | Sponsorisé

Si vous aimez jouer, ce jeu de fantasy est fait pour vous. Pas d'installation

Elvenar - Jeu en ligne Gratuit | Sponsorisé

Ces gélules minceur très tendances en 2020

Brulafine.com | Sponsorisé

Si vous aimez jouer, ce jeu de fantasy est fait pour vous. Pas d'installation

Elvenar - Jeu en ligne Gratuit | Sponsorisé

Ces gélules minceur très tendances en 2020

Brulafine.com | Sponsorisé

Les tops de la semaine

 Lus

 Commentés

- 1 **Coronavirus - Covid 19.** INFO LA DÉPÊCHE. Une maladie liée au coronavirus chez les enfants ? Des cas relevés en France et des pédiatres en alerte
- 2 **Coronavirus - Covid 19.** Premier chat porteur du Covid-19 détecté en France : il a probablement été contaminé par son maître malade
- 3 **Coronavirus - Covid 19.** Prolongation de l'état d'urgence sanitaire : le plan du gouvernement présenté ce samedi, ce que l'on sait
- 4 **Coronavirus - Covid 19.** Carte du déconfinement : pourquoi le Lot est en rouge, le Tarn et le Gers en orange ?
- 5 **Coronavirus - Covid 19.** "Selon nos calculs, le déconfinement va entraîner un rebond de l'épidémie", affirme une mathématicienne toulousaine

À lire aussi de Vie pratique - conso

- 1 **Coronavirus - Covid 19.** Déconfinement : dans la banlieue toulousaine, on rationne les masques pour éviter la pénurie
- 2 **Vie pratique - conso.** Rodez. Avant sa réouverture, la Maison du Livre en mode click and collect
- 3 **Vie pratique - conso.** Montesquieu. Des masques et un site Internet
- 4 **Vie pratique - conso.** Lavaur. Les abeilles en plein déconfinement
- 5 **Vie pratique - conso.** Rabastens. La plateforme Gourmand Local est lancée

Aussi à la une

- 1 **Coronavirus - Covid 19.** Le déconfinement aura-t-il vraiment lieu le 11 mai ?

- 2 **Société.** Aurons-nous des vacances cet été ? Trois questions sur les congés payés après le confinement
- 3 **Politique.** Coronavirus : pour surmonter la crise, faut-il en France un gouvernement d'union nationale ?
- 4 **Défense - Armée.** Opération Barkhane : deux soldats français tués au Mali en quatre jours
- 5 **Coronavirus - Covid 19.** Préparez votre déconfinement : trois questions sur le retour au travail

Déconfinement : les rendez-vous chez le coiffeur ne seront plus comme avant

Pour de nombreux métiers, à l'arrêt total depuis le début du confinement, le 11 mai sonne comme le signe de la réouverture. Mais les pratiques vont fortement évoluer.



Les coiffeurs ne peuvent pas assurer un espace de 4m2 pour chaque personne dans leur salon.

Les coiffeurs se préparent à rouvrir leurs salons

Aller chez le coiffeur ne sera plus comme avant après le 11 mai. Les artisans-coiffeurs font partie des nombreux corps de métier qui attendent impatiemment la date du 11 mai. **De nombreuses professions ont en effet dû fermer boutique à l'annonce du confinement. Des métiers où la distanciation sociale n'était pas vraiment de mise en période normale.**

Avec le 11 mai et le déconfinement progressif, les salons de coiffure vont pouvoir rouvrir leurs portes. Mais pas dans n'importe quelles conditions. Interrogé lundi 4 mai dernier sur Europe 1, le président du



[Visualiser l'article](#)

premier syndicat des coiffeurs, Christophe Doré, a présenté les modalités de réouverture. De quoi revoir totalement l'organisation du métier.

Des modalités de réouverture très strictes

Pour le président de l'Union nationale des entreprises de coiffure, « le travail va être différent ». De nombreuses précautions vont devoir être prises pour limiter au maximum la propagation du virus lors d'une coupe ou d'un shampoing. Bien évidemment, le port du masque sera obligatoire, pour les clients comme pour les employés. Tout comme la désinfection quotidienne des locaux.

Certaines choses qui faisaient le charme des salons de coiffure vont disparaître. On peut ainsi faire une croix sur les vestiaires, les nombreux magazines à disposition sur les tables, mais également sur la distribution de boissons. Christophe Doré explique cependant qu'il attend quelques précisions de la part du gouvernement, notamment sur l'impossibilité d'offrir à chaque personne un espace de 4m2.



**M. Christophe DORE, président de la
Chambre de Métiers de Seine-Maritime,
devient président de l'Union nationale des
entreprises de coiffure (UNEC)**

M. Christophe DORE, dirigeant de salons de coiffure, président de la Chambre de Métiers de Seine-Maritime, président de l'U2P Normandie, vient de se voir confier la présidence de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC).

Il succède à Bernard STALTER, président de CMA France, qui exerçait cette présidence depuis 2014, décédé (cf. CE du 14/04/2020).

Né en mai 1968, titulaire du BP Coiffure, M. Christophe DORE ouvre son premier salon de coiffure en 1990. Il est, depuis 2004, à la tête de quatre salons de coiffure, regroupant 34 salariés. Président de la Fédération de Coiffure du Havre à partir de 2004, il se vit confier, en 2012, la présidence de la Fédération de la Coiffure de Haute-Normandie, et préside, depuis 2016, l'Union nationale des entreprises de coiffure de Normandie. Il était, depuis 2014, premier vice-président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC), chargé du dialogue social et de la formation. Vice-président de la Chambre de Métiers de Seine-Maritime (2008-2016), il préside cette chambre consulaire depuis 2016. Premier vice-président de la Chambre régionale de Métiers de Normandie depuis 2016, M. Christophe DORE est président de l'U2P Normandie depuis 2016, et vice-président du Conseil économique et social régional de Normandie depuis 2017.

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC regroupe 13 unions régionales et 96 syndicats départementaux. La directrice générale de l'Union nationale des entreprises de coiffure est Mme Carla CHANTILLON.

Déconfinement

Coiffeurs de Corrèze : "On met tout en oeuvre pour rouvrir lundi"

TULLE VIE PRATIQUE - CONSOMMATION CORRÈZE

Publié le 05/05/2020 à 19h00



Photo d'illustration © Richard BRUNEL

La reprise des coiffeurs est attendue de pied ferme par le client qui a le cheveu long ou la racine blanche ! La réorganisation des salons se met en place. Décryptage avec le Tulliste Laurent Melin, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure de la Nouvelle-Aquitaine.

Les salons de coiffure doivent rouvrir lundi 11 mai. Pour ce secteur d'activité, l'attente est forte tant des clients à la mèche longue que des professionnels pressés de pouvoir à nouveau exercer leur métier.

Mais dans quelles conditions ?

Début de réponse avec Laurent Melin, président de l'Unec Nouvelle-Aquitaine (Union nationale des entreprises de coiffure) et vice-président de l'Unec nationale.

"J'ai participé avec les partenaires sociaux à la rédaction des fiches métier, un travail engagé depuis un peu plus de quinze jours. On attend le retour du gouvernement", s'impatiente-t-il à J - 5 de l'ouverture.

Le professionnel tulliste attend donc encore la validation des préconisations mais voilà ce qu'il peut dire des conditions de la reprise.

Port du masque pour le client et le professionnel

"On met tout en oeuvre pour ouvrir lundi. On ne veut pas pousser nos collègues à faire des investissements qu'ils pourraient nous reprocher après, mais le bon sens nous pousse à dire que chaque professionnel serait muni d'un masque et d'une visière ou de lunettes. Pour le client, le masque sera obligatoire. La spécificité, c'est qu'il soit attachable derrière les oreilles". Charge à lui de l'apporter.

Toutes les prestations seront proposées

"On va travailler sur rendez-vous. Il n'y aura pas de limitation en nombre dans les salons sous réserve de respecter la différenciation sociale", poursuit le coiffeur.

Pas de limitation non plus en terme de prestations. Les clients pourront faire des mèches, des couleurs, des coupes.

Seules les personnes se faisant coiffer seront autorisées à rentrer dans l'établissement. Donc pas d'accompagnants sauf le parent d'un enfant.

Désinfection entre chaque client

Sur la plan sanitaire, des peignoirs à usage unique, lavables ou jetables, de même pour les serviettes, seront utilisés.

"Chaque poste de travail sera désinfecté entre chaque client avec des produits qui détruisent le virus", indique Laurent Melin

Virus oblige, les salons seront démunis de magazine, café...

Possible surcoût

Le président régional de l'Unec prévient aussi : "il faut s'attendre à ce que certains professionnels fassent participer le client au surcoût sanitaire de l'ordre de 1 à 3 euros". Cette crise sanitaire s'ajoute en effet à des problèmes structurels avec des trésoreries assez tendues dans certaines entreprises.

A lire aussi : Pendant le confinement, ne gérez pas votre coiffure sur un coup de tête ! Les conseils d'une coiffeuse de Clermont-Ferrand

Ces quelques euros supplémentaires peuvent garantir les conditions sanitaires.

Toutes ces pistes de travail sont " des mesures de bon sens qui doivent protéger nos collaborateurs et nos clients", conclut Laurent Melin. Elles attendent validation par le gouvernement.

Pour son propre salon, à Tulle, Laurent Melin prépare l'ouverture. " Lorsque je suis au magasin, cela n'arrête pas de sonner. C'est impressionnant. J'ai aussi la plateforme de réservation en ligne qui est ouverte. Lundi, j'attaque à 7 heures du matin ", explique-t-il. Le professionnel s'attend à travailler beaucoup après deux mois de confinement. "On va augmenter les plages horaires pour qu'il y ait le moins de monde possible au salon", poursuit le coiffeur qui pense faire du 7 heures - 20 heures au moins la première semaine.

Laetitia Soulier

TULLE VIE PRATIQUE - CONSOMMATION CORRÈZE

A LIRE SUR LA MONTAGNE

Réseaux sociaux - Dans ton com' : le 11 mai, direction les salons de coiffure !

Deuil - Son village de Corrèze s'était mobilisé pour soutenir sa famille, le petit Benoît est décédé cette nuit

CONTENUS SPONSORISÉS

14 215 876 y jouent ! Ne joue pas à ce jeu, il rend accro

Forge Of Empires - Jeu en ligne gratuit | Sponsorisé

Le jeu de ferme le plus addictif de 2020. Pas d'installation

Taonga : la ferme tropicale | Sponsorisé

Les banques rachètent les crédits des contribuables qui ont + de 20 000€ de crédits en cours

Réduire Mes Mensualités | Sponsorisé

Si votre chien mange de l'herbe (faites ceci tous les jours)

Animactiv | Sponsorisé

CONTENUS SPONSORISÉS

Le nouveau placement qui fait de l'ombre au livret A avec 6,8% de rentabilité...Le journal du placement

Le Journal Du Placement | Sponsorisé

Bon plan Confinement | ce jeu de tank gratuit est l'un des plus joués au monde

World of Tank Jeu Gratuit | Sponsorisé

Votre avis est précieux !

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

Je donne mon avis

[Accueil](#) > [Santé](#) > [Coronavirus](#)

Déconfinement : "Mon salon de coiffure affiche déjà complet toute la semaine prochaine"



▲ Laurent Ricciardolo et son équipe coifferont à partir du 11 mai avec des masques et des visières. [SABRINA LADYGRAPH / SABRINA LADYGRAPH](#)

Nous soutenir

TOUT SAVOIR TOUS ENSEMBLE - Midi Libre se mobilise

Nos journalistes, qui vous accompagnent au quotidien, sont engagés, à vos côtés, afin de vous fournir l'information la plus complète possible.

Votre soutien nous est plus que jamais indispensable : **plus d'information sur l'abonnement.**

Publié le 05/05/2020 à 13:31



Mis à jour le 05/05/2020 à 13:31

22 commentaires 36 partages **Coronavirus**, Occitanie

Les 85 000 salons de coiffure de France vont pouvoir rouvrir leurs portes à partir du 11 mai. Laurent Ricciardolo, coiffeur à Calvisson, est un de ceux-là. Avec son équipe, il a pris des mesures drastiques pour son salon qui affiche déjà complet toute la semaine prochaine.

Laurent Ricciardolo s'apprête à rouvrir son salon. Dans quelques jours, il devra devoir gérer l'afflux de client privés de coiffeur depuis plusieurs semaines tout en respectant les mesures sanitaires.

La majorité des clientes demandent une coloration

"Nous ouvrons exceptionnellement lundi. Le salon affiche déjà complet pour toute la semaine. Les demandes de rendez-vous n'arrêtent pas d'affluer. La majorité pour des colorations. On est dans un rythme de semaine de Noël" explique ce patron de salon formé auprès de Jacques Dessange.

"Nous n'avons pas encore le protocole de la Chambre de métiers mais nous avons déjà, avec mon équipe, pris des mesures drastiques. Chaque client devra se nettoyer les mains en entrant et en sortant avec du gel hydroalcoolique que nous mettrons à leur disposition et venir avec un masque. Nous n'aurons plus de vestiaires, le ou la cliente devra conserver ses affaires avec elle. Nous avons mis en place un salon d'attente supplémentaire et nous avons revu la disposition de salon".

Des masques et des visières pour l'équipe de coiffeurs

Pour ce qui est du personnel, les sept coiffeurs de Laurent Ricciardolo porteront des masques et des visières, et avant et après chaque passage d'un client, ils désinfecteront le bac à shampoing et la table de coiffage.

Des investissements répercutés sur les prix, entre 1 à 3 euros de plus

Laurent a dû investir pour protéger son équipe et ses clients et il n'aura pas le choix que de le répercuter sur les prix. "Entre 1 et 3 euros de plus sur les tarifs" précise-t-il.

Pendant ces deux mois de confinement, il estime avoir perdu 80 000 euros et a dû mettre tous ses coiffeurs au chômage partiel. "Pour compenser cette perte, il faudra que je fasse 30 % de plus du chiffre d'affaires. C'est impossible."

Il gère également un salon dans un grand hôtel de Nîmes. Mais là-bas, pour le moment, "c'est l'inconnu".

CATHERINE UNAC

Si vous avez plus de 40 ans et possédez un ordinateur, ce jeu est un must-have

Vikings: Jeu en ligne gratuit | Sponsorisé

14 215 876 y jouent ! Le nouveau jeu de construction qui rend tout le monde accro. Pas d'installation

Forge Of Empires - Jeu en ligne gratuit | Sponsorisé

C'est sur ce site que les célibataires de plus de 50 ans trouvent l'amour à Bonneuil-sur-marne

Nos Belles Années | Sponsorisé

Vous êtes autorisé à faire tout ce que vous voulez dans ce jeu

GoT PC Game | Sponsorisé

Sophie Marceau est meconnaissable aujourd'hui et cela choque le monde entier !

Game Of Glam | Sponsorisé

Si votre chien mange de l'herbe (faites ceci tous les jours)

Animactiv | Sponsorisé

Les femmes qui aiment les bijoux vont adorer ce site

Trabbia Vuillermoz | Sponsorisé

Le jeu de ferme le plus addictif de 2020. Pas d'installation

Ces commerçants qui se préparent au déconfinement

Comment, concrètement, mettre en place les règles énoncées par le **ministère du Travail** pour le retour des salariés sur leur lieu de travail ? Publié dimanche, le "Protocole national de déconfinement" , évoque notamment la gestion du flux de personnes, l'occupation des espaces de travail ou la fourniture d'équipements de protection. Si le port de **masques** ou l'usage du **gel hydroalcoolique** peuvent être relativement simples à mettre en place, certaines mesures sont plus difficiles à anticiper, comme la distanciation sociale : **le ministère préconise une distance de 4m² sans contact autour de chaque salarié** .

chez les coiffeurs, plus d'espace entre les clients

Les coiffeurs, on l'imagine, vont être pris d'assaut dès lundi. Ils prévoient la désinfection systématique du matériel, le port du masque pour les salariés, l'utilisation de peignoirs à usage unique pour les clients... Et qui dit plus d'espace entre les clients dit moins de clients. Après deux mois d'arrêt, les mesures de distanciation sociale auront des conséquences sur le temps de travail, anticipe **Philippe Chevalier** , coiffeur et président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) en Ille-et-Vilaine. *"Il va falloir étendre les horaires d'ouverture... on travaillera plus longtemps mais il va falloir faire de gros efforts pour pouvoir tenter de rattraper tout ce temps perdu."*

pourra-t-on essayer les vêtements dans les magasins ?

Du côté des boutiques de vêtements, les commerçants s'engagent à "pouvoir respecter à tout moment, sur l'ensemble du parcours client, les mesures 'barrière' et de distanciation", comme l'explique **Yann Petiot** , directeur général de l'Alliance du commerce, qui représente 450 enseignes et 27.000 points de vente en France.

Si certaines enseignes décideront de ne pas permettre l'accès aux cabines d'essayages, celle qui l'autoriseront pourront "demander aux clients de se mettre du gel hydroalcoolique avant d'entrer dans les cabines, de porter un masque, de laisser une cabine sur deux ouvertes..." Et après l'essayage il faudra "laisser le produit quelques heures à l'isolement".

le télétravail reste le mot d'ordre

Les entreprises organisent également la présence physique de leurs **salariés sur le lieu de travail** . *"On a gardé un principe de télétravail majeur, la possibilité de revenir au bureau est proposée mais n'est pas imposée, on garantit au maximum la sécurité sanitaire plutôt que l'efficacité projet."* Avec son associé et ses salariés, **Arnaud Guillet** , le dirigeant de la société A5sys à Saint-Herblain près de Nantes, a imaginé un système de rotation en équipes : "Il y aura l'équipe du lundi, du mardi, etc." L'objectif étant d'éviter que les équipes se croisent et donc de limiter la propagation du virus. Entre relance de l'activité et respect des mesures sanitaires, l'équilibre est parfois difficile à trouver, surtout chez les commerçants.

Invités

Philippe Chevalier , coiffeur, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) en Ille-et-Vilaine

Yann Petiot , directeur général de l'Alliance du commerce

Arnaud Guillet , dirigeant de la société A5sys



[Accueil](#) > [News](#) > [Actualités](#) > [Déconfinement : Comment les coiffeurs s'adaptent pour rouvrir le 11 mai en toute sécurité](#)

DÉCONFINEMENT : COMMENT LES COIFFEURS S'ADAPTENT POUR ROUVRIRE LE 11 MAI EN TOUTE SÉCURITÉ

Partager

Tweeter

Épingle

Partager

Par Manon C. · Publié le 5 mai 2020 à 09h57 · Mis à jour le 5 mai 2020 à 09h58

Les syndicats et les fédérations de coiffure travaillent sur la rédaction d'un cahier des charges, afin de garantir les meilleures conditions d'hygiène possibles aux clients et aux coiffeurs, lors de la réouverture des salons de coiffure le 11 mai prochain. La fiche sanitaire des coiffeurs devrait être révélée très prochainement par le gouvernement.

Les **85 000 salons de coiffure de France** se préparent à rouvrir leurs portes à compter du 11 mai prochain. En effet, lors de son allocution du 13 avril dernier, le chef de l'État **Emmanuel Macron** a indiqué une reprise partielle de certaines activités à cette date, excluant les "*hôtels et les restaurants*" mais sans citer les **salons de coiffure**.

Cette semaine

Ce week-end

Bons plans

Podcasts



Ainsi, Marc Aublet directeur général de Provalliance qui regroupe une douzaine d'enseignes de coiffures (Franck Provost, Jean-Louis David, Saint Algue) déclarait-il à BFM : "La coiffure ne fait pas partie des activités citées par le président, donc on en déduit qu'on rouvre le 11 mai, mais à ce stade on en sait pas plus que ça. C'est d'ailleurs un souhait très vif, on se prépare depuis plusieurs semaines."

Mais alors, comment s'assurer de respecter les **gestes barrière** qui doivent être appliqués pour empêcher la **propagation du Coronavirus**, alors même que la coiffure nécessite un contact long et rapproché ?

À lire aussi

- [Coronavirus à Paris et en Ile-de-France, le plan de déconfinement et la carte définitive](#)
- [Coronavirus : la situation en France ce jeudi 7 mai](#)
- [Coronavirus dans le monde, 213 morts en Espagne en 24h](#)
- [Coronavirus à Paris et en Ile-de-France, le plan de déconfinement et la carte définitive](#)

Et bien le **Conseil National des Entreprises de Coiffure** (CNEC) présidé par Franck Provost ainsi que l'**Union Nationale des Entreprises de Coiffure** (UNEC) dont le président Bernard Stalter est mort le 13 avril dernier du Coronavirus, les deux principaux **syndicats de la coiffure**, se réunissent régulièrement par visioconférence avec leurs fournisseurs et leurs partenaires pour préparer la **reprise de l'activité en toute sécurité**.

Ensemble, ils ont travaillé sur un **cahier des charges**, sorte de "**fiche métier**" rédigée afin de limiter les **risques de transmission**, qui a été envoyée le 23 avril aux services du gouvernement. La fiche sanitaire, qui doit encore **recevoir le feu vert des autorités, devrait être révélée très prochainement par le gouvernement**.

Parmi les **mesures** débattues par les syndicats, la **désinfection encore plus stricte qu'à l'accoutumée** des ciseaux, des peignes, des brosses, des bacs, des fauteuils, des sols et des poignées, qui seront **aseptisés** entre chaque client; des sprays et des **lingettes désinfectantes** mises à disposition des coiffeurs et des **blouses jetables** pour les clients; des commandes de **gels hydro-alcooliques, de gants, de masques**, voire de **visières** de protection pour les salons...

Les salons vont également, dans la mesure du possible, **laisser un fauteuil vide entre chaque client**, et mettre en place des systèmes de prises de **rendez vous en ligne** afin d'éviter tout attroupement lors de la réouverture des salons de coiffure. L'**élargissement des horaires d'ouverture** est également à l'étude selon les syndicats et les fédérations, afin d'espacer les rendez-vous et accueillir chaque client dans les **meilleures conditions d'hygiène possibles**.

Autres points étudiés, l'**obligation de shampoing** par mesure d'hygiène, l'**interdiction de tailler la barbe** des hommes (une opération impossible sans masque), et la disparition des petits plaisirs liés au passage chez le coiffeur, comme la mise à disposition de magazines, ou encore le café offert par la maison, amenés à disparaître un temps.

[Référez vos événements ou votre établissement en cliquant ici.](#)

[Capturez de nouveaux clients grâce à l'offre média la plus efficace à Paris, cliquez ici.](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

Paris

Paris

75 Paris

AFFICHER LA CARTE

Mots-clé : coiffeur, coiffeurs, paris ile de france, coronavirus, coronavirus paris, épidémie coronavirus paris, coronavirus à paris, épidémie paris, coronavirus situation paris, situation coronavirus paris, annonces coronavirus paris, informations coronavirus, informations coronavirus paris,

Cette semaine

Ce week-end

Bons plans

Podcasts

annulation coronavirus, prévention coronavirus paris, situation coronavirus france, situation coronavirus paris france, évolution situation coronavirus paris, situation coronavirus évolution, Coronavirus stade 3, coronavirus stade 3 paris ile de france, Confinement total, confinement en france, confinement paris, confinement france, confinement partiel, confinement coronavirus, confinement, nouvelle mesures, confinement total paris, confinement à paris, confinement en ville, confinement activités, salons de coiffure, réouverture des salons de coiffure, réouverture des coiffeurs, date réouverture coiffeurs, dates réouverture salons de coiffure

À LIRE AUSSI...

Coronavirus en France, les infos

Coronavirus: masques grand public en vente chez les buralistes dès le 4 mai

COMMENTAIRES

0 commentaires

Trier par



Ajouter un commentaire...

plugin Commentaires Facebook

Aujourd'hui

Demain

Ce week-end

Semaine prochaine

Coronavirus à Paris et en Ile-de-France, le plan de déconfinement et la carte définitive

Découvrez les dernières informations concernant la pandémie de coronavirus à Paris et en Ile-de-France. Ce jeudi 7 mai, le premier ministre Edouard Philippe, présente les détails du plan de déconfinement et la carte définitive avec les zones rouges et vertes définitives pour les différentes stratégies de déconfinement au 11 mai.

Stars Solidaires : la tombola solidaire des stars au profit du personnel soignant

En jeu jusqu'au 8 mai 2020, la tombola Stars Solidaires rassemble plus d'une centaine de lots offerts par des stars qui se séparent d'objets collector ou proposent un moment privilégié en leur compagnie. Les bénéfices de la tombola seront intégralement reversés au collectif Protège Ton Soignant qui finance du matériel et le transport des soignants. Ici, pas d'enchères, mais seulement le hasard du tirage au sort

Confinement : l'Opéra de Paris prolonge sa programmation de spectacles en ligne gratuits

Carmen, le Lac des cygnes ou encore le Barbier de Séville, pendant le confinement, l'Opéra de Paris dévoile une belle programmation de spectacles accessibles gratuitement en ligne. Et bonne nouvelle, de nouvelles représentations sont programmées jusqu'à fin mai.

Affinez votre recherche

LES DERNIERS CITY-GUIDES

Cette semaine

Ce week-end

Bons plans

Podcasts



Bruno Le Maire ✓ @BrunoLeMaire · 17h

Le salon Alvarez Coiffure est un des exemples de ce qu'il faut faire le #11mai : reprendre le travail dans des conditions de sécurité sanitaire maximale. L'enjeu pour notre pays est de relancer l'activité économique en vivant avec le virus #Covid19.



Gouvernement et 8 autres



Message de l'Unec Inspiration



Christophe Doré succède à Bernard Stalter à la présidence de l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec).

« Pour le Conseil exécutif élargi de l'Union nationale des entreprises de coiffure, Christophe Doré, 1er vice-président de l'Unec depuis 2014, devait poursuivre les travaux initiés par Bernard Stalter, malgré les conditions douloureuses de ce changement de présidence.

En effet, avec Bernard Stalter et Fabienne Munoz, ensemble, ils ont œuvré à promouvoir le savoir-faire de la « première entreprise de France ». Qu'il s'agisse du secteur de la coiffure ou plus largement de l'artisanat, ils ont toujours eu à cœur de relever les défis de défense et de valorisation de leur métier.

Christophe Doré, entouré du Conseil exécutif et de ses vice-présidents, Fabienne Munoz (1re vice-présidente) et Laurent Melin (2e vice-président), est conscient des enjeux et des combats que l'Unec aura à mener pour l'avenir de la profession. »

www.esteticamagazine.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Christophe Doré, Président de l'UNEC

Christophe Doré succède à Bernard Stalter à la présidence de l'UNEC, première organisation professionnelle du secteur de la coiffure.

Pour le Conseil Exécutif élargi de l'Union nationale des entreprises de coiffure, Christophe Doré, 1er vice-président de l'UNEC depuis 2014, devait poursuivre les travaux initiés par Bernard Stalter malgré les conditions douloureuses de ce changement de présidence.

En effet, avec Bernard Stalter et Fabienne Munoz, ensemble ils ont œuvré à promouvoir le savoir-faire de la « première entreprise de France ». Qu'il s'agisse du secteur de la Coiffure ou plus largement de l'Artisanat, ils ont toujours eu à cœur de relever les défis de défense et valorisation de leur métier.

Christophe Doré, entouré du Conseil Exécutif et de ses vice-présidents, Fabienne Munoz (1ère vice-présidente) et Laurent Melin (2ème Vice-président), est conscient des enjeux et des combats que l'UNEC aura à mener pour l'avenir de la profession.

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital.

À quoi ressemblera un rendez-vous chez le coiffeur après le déconfinement ?

Vidéo: <https://www.europe1.fr/societe/deconfinement-il-ny-aura-plus-ce-qui-rendait-conviviales-nos-salles-de-coiffure-3966337>

Les coiffeurs vont devoir réorganiser l'accueil des clients dans leurs salons. © ARIS MESSINIS / AFP

Beaucoup d'artisans devraient pouvoir rouvrir leurs portes à partir du 11 mai, mais les spécificités de nombreux métiers rendent floues certaines modalités du déconfinement. L'organisation au sein des salons de coiffure devrait ainsi être totalement repensée, comme l'explique le président du premier syndicat des coiffeurs Christophe Doré, lundi sur Europe 1.

INTERVIEW

L'épidémie de coronavirus a forcé la fermeture de nombreuses petites entreprises, à commencer par les coiffeurs. Beaucoup d'entre eux devraient rouvrir à partir du 11 mai, mais les modalités de cette reprise du travail ne sont pas claires. De leur côté, les gérants de salon prennent déjà certaines précautions : "Il n'y aura plus de prise de vestiaire, de magazines à disposition, de café, ce qui rendait conviviales nos salles de coiffure", explique Christophe Doré, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure, lundi au micro d'Europe 1. "Le travail va être différent."

"Si je vous coupe les cheveux, il n'y aura jamais un mètre entre vous et moi !"

"J'attends des précisions", affirme le président du premier syndicat de coiffeurs, ajoutant que le gouvernement ne lui a pas encore fourni les réponses qu'il attendait. Certaines mesures semblent en effet inapplicables pour les salons de coiffure, à commencer par l'espace de 4m² pour chaque salarié : "Si je vous coupe les cheveux, il n'y aura jamais un mètre entre vous et moi !" Christophe Doré appelle à prendre des restrictions "mesurées" de manière à sauver l'activité économique des salons.

L'organisation interne devrait être bouleversée. Les clients devront porter un masque et ne pas être accompagnés de façon à ne pas créer l'embouteillage. Les employés se chargeront quant à eux de la désinfection des lieux, avec spray et gel hydroalcoolique à disposition.

Les coiffeurs devraient également adapter leur amplitudes horaires, "commencer plus tôt et finir plus tard", de manière à étaler l'accueil des clients sur une journée. "Ces sujets nous les avons abordés avec le ministre de l'Economie et la ministre du Travail", conclut Christophe Doré. La balle est désormais dans le camp du gouvernement.

www.femmeactuelle.fr

Pays : France

Dynamisme : 52



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Déconfinement : les coiffeurs devraient augmenter leurs prix



Lundi 11 mai, de nombreux français devraient se ruer chez le coiffeur. Mais le prix d'une coupe aura probablement augmenté. Les professionnels du secteur vont devoir compenser la chute de leur chiffre d'affaires, mais aussi s'adapter à de nouvelles règles en matière d'hygiène.

Après des semaines de fermeture forcée suite aux mesures de confinement, certains commerces vont pouvoir rouvrir leurs portes . C'est notamment le cas des coiffeurs qui seront de retour le lundi 11 mai. Un soulagement pour de nombreux Français qui s'impatientent de rafraîchir leurs coupes de cheveux devenues pour certains disgracieuses. Mais **ce retour dans les salons de coiffure aura peut-être un gout amer** pour certains clients. En effet les prix anciennement pratiqués devraient sensiblement changer après le déconfinement. Et il a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, les professionnels du secteur ont bien évidemment perdu beaucoup d'argent lors de cette crise sanitaire. Et désormais les consignes de sécurité dans les salons seront beaucoup plus strictes. **Les clients vont devoir sensiblement changer leurs habitudes** .

De nouvelles mesures d'hygiène plus strictes et de nouveaux tarifs
Franck Provost, président du Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC), a expliqué sur *RTL* que *"chaque client devra se laver les mains quand il entrera avec du gel hydroalcoolique, et venir avec un masque"* . **Interdiction également de venir accompagné** . Les magazines seront absents des traditionnelles entrées où l'on attend son tour. **La règle imposée par la distanciation sociale** , soit un mètre minimum, sera aussi respectée aux bacs de lavage ce qui nécessitera de séparer d'un siège les clients. Certaines pratiques, comme les colorations, pourraient être proscrites et le règlement par carte bancaire sera vivement encouragé. Et afin d'éviter trop d'affluence dans les salons, **la prise de rendez-vous pourra être prise en ligne** via des plateformes et **les temps de coiffure seront rallongés** . Les prix pour les coupes seront donc impactés par ces changements. Franck Provost évalue cette inflation entre *"deux et trois euros"* par personne.

Déconfinement : une coupe de cheveux pourrait vous coûter plus cher

Les salons de coiffure vont pouvoir rouvrir lundi 11 mai en respectant des règles sanitaires. Les professionnels doivent s'équiper et certains vont répercuter l'achat de ces équipements sur le tarif des coupes.



Port du masque et distanciation sociale même chez le coiffeur © Maxppp - Cyril Doderigny

Un bon coup de ciseaux, tout le monde, ou presque, en rêve depuis des mois. Les salons de coiffure vous pouvoir rouvrir le 11 mai prochain mais en suivant des consignes sanitaires très claires. Port du masque obligatoire pour le coiffeur et les clients, distanciation sociale, gel hydroalcoolique et linge à usage unique. Des changements coûteux qui pourraient saler le prix de votre coupe.

Un kit hygiène à deux euros

"Tout client qui arrivera dans un salon devra se laver les mains avec le gel hydroalcoolique, il sera équipé d'un linge à usage unique pour le protéger" , explique Marc Aublet, directeur du groupe Provalliance qui gère notamment les salons Franck Provost ou Jean-Louis David. Des équipements qui ont un coût. *"Nous avons*

www.francebleu.fr

Pays : France

Dynamisme : 246



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

décidé de faire participer les clients à ce que l'on appelle le kit hygiène qui sera de deux euros pour toutes les prestations" , précise-t-il.

Une ambiance à retrouver

Dans son salon du 11e arrondissement de Paris, Karima a dans un premier temps pensé répercuter sur ses tarifs l'achat de toutes ces fournitures avant de se raviser. *"Je pense que ce n'est pas au client de payer ça, c'est un moment difficile pour tout le monde, je participe à mon niveau en payant ces produits "*, explique la patronne.

Les premiers jours risquent d'être un peu différent selon elle. *"Déjà, je ne peux plus proposer de café, nous serons tous masqués. Tout le monde va se plaindre un petit peu les premiers temps et puis l'on parlera des inquiétudes, on en apaisera certaines ou pas, ça fait partie de notre travail aussi."*

Coiffeurs, barbiers, esthéticiennes... Ce qui va changer lors de la réouverture des salons



De nombreux Français devraient être de retour dans les salons de coiffure à partir du lundi 11 mai.

[afp.com/Philippe Huguen](https://www.afp.com/Philippe-Huguen)

Plusieurs professions, contraintes de fermer leurs salons, vont devoir ajouter de nombreuses mesures sanitaires avant de rouvrir dès le 11 mai.

Ils ont attendu ce moment pendant près de deux mois. De nombreux Français devraient se précipiter chez leurs coiffeurs à partir du lundi 11 mai. Selon une étude Harris réalisée par le groupe l'Oréal et dévoilée par *Les Echos*, 59 % des Français souhaitent se faire couper les cheveux dès la semaine qui suit le déconfinement. Mais, crise sanitaire oblige, le salon de coiffure de l'après-confinement sera bien différent de l'avant.

"Nous ne retravaillerons plus dans les conditions que nous avons connues auparavant. Notre métier va complètement changer pendant de longues semaines, voire de longs mois", souligne à *L'Express* Christophe Doré, premier vice-président de l'UNEC (Union nationale des entreprises de coiffure).

L'UNEC, mais aussi le Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC) ont envoyé leurs préconisations sanitaires à différents ministères, de l'Economie, de la Santé et du Travail. La fiche sanitaire des coiffeurs, qui sera dévoilée très prochainement par le gouvernement, est particulièrement attendue par les quelque 113

[Visualiser l'article](#)

000 professionnels de ce secteur, répartis en quelque 85 000 établissements de coiffure, dont 63 000 salons et 22 000 coiffeurs à domicile.

Des masques pour les professionnels et les clients

Le parcours client sera repensé. D'abord, il faudra réserver son rendez-vous à l'avance, par mail ou par téléphone exclusivement. Il conviendra aussi de se désinfecter ses mains avec du gel hydroalcoolique en arrivant dans le salon de coiffure et, dans la mesure du possible, de venir seul. Les magazines ne devraient plus être mis à disposition, et il ne sera sans doute plus possible de consommer un café ou un verre d'eau.

"Nos préconisations de base, c'est que les professionnels soient équipés de masques de protection, de gel hydroalcoolique, de sprays et de lingettes désinfectantes. Les clients porteront eux aussi un masque et ils mettront un peignoir à usage unique", détaille Christophe Doré. "Les coiffeurs devront porter un masque et des lunettes de protection, et, en plus du masque, les barbiers auront une visière. Le masque et les lunettes, c'est primordial", complète Franck Provost, le président du CNEC, joint par l'Express.

"Une distance d'un mètre entre chaque fauteuil devra également être respectée", explique le président du groupe Provalliance, numéro un européen et numéro deux mondial de la coiffure, avec 2000 salons et boutiques en France. Par ailleurs, il sera sans doute conseillé d'élargir les horaires d'ouverture des salons pour garantir l'accueil d'un nombre limité de clients à la fois, rapporte *Le Figaro*.

Certaines pratiques, comme les colorations ou les permanentes, ne devraient pas être mises de côté, même lors de la reprise des activités. "Si jamais on nous obligeait à prendre ce genre de mesures, autrement dit si nous étions dans une démarche trop restrictive, alors il vaudrait mieux fermer nos salons", met en garde Christophe Doré.

"Nous allons appliquer des règles très strictes"

"Nous allons appliquer des règles très strictes", même s'il s'agit surtout "d'une accentuation du protocole déjà en vigueur avant", souligne à l'Express, Aldrick, le gérant de Grizzly Barber Shop, deux établissements à Paris. A l'entrée dans ses salons, un thermomètre infrarouge prendra la température de chaque client. La boutique fournira des masques à tous les clients qui se présentent avec le visage non protégé.

Les vêtements des clients ne se toucheront désormais plus dans les vestiaires. Les outils seront par ailleurs désinfectés devant le client. "Toutes les tailles de barbe seront faites avec des gants, mais pour les coupes de cheveux, c'est en revanche impossible", précise-t-il. Les shampoings de barbe ne seront plus effectués. "On n'acceptera plus que les cartes bleues pour éviter la manipulation d'argent", annonce par ailleurs le barbier. Enfin, entre chaque client, les fauteuils seront désinfectés.

Les professionnels de l'esthétique sont eux aussi contraints de s'adapter. Et la tâche s'annonce encore plus ardue. "Nous avons des dizaines et des dizaines de protocoles différents : des soins du visage, des mains, des pieds, l'embellissement des cils et des sourcils, le maquillage... Il faut examiner typologie de soin par typologie de soin ce qui est faisable ou non", explique à l'Express Régine Ferrere, la présidente de la Confédération nationale de l'esthétique parfumerie (CNEP).

Des tableaux avec les mentions "autorisé, recommandé et interdit" seront adressés aux professionnels et "déclinés avec un PowerPoint de formation pour les équipes", annonce Régine Ferrere. Comme les barbiers, les esthéticiennes porteront un masque et une visière. Là encore, un parcours client sera mis en place, avec un aménagement des salles d'attente. Les clientes devront se laver des mains et porter un masque.

[Visualiser l'article](#)

"Tous les soins à base de vapeur seront interdits", annonce Régine Ferrere. De même, les hammams, saunas et jacuzzi resteront fermés "jusqu'à ce qu'on ait plus d'informations". Les ongleries Colorii, membres du **groupe Provalliance**, pourront reprendre leurs activités à partir du 11 mai, seulement "s'il y a un plexiglas entre la cliente et la manucure", précise Franck Provost.

Des tarifs revus à la hausse dans certains salons

"Nous avons effectué un sondage. Les clients sont d'accord pour revenir, à condition que la sécurité sanitaire soit préservée, et ils sont prêts à payer le soin un peu plus cher à partir du moment où ils ont la garantie sanitaire", affirme Régine Ferrere.

Mais la désinfection des locaux et l'achat de matériel ont un coût. Le groupe Provalliance, qui gère notamment les salons Franck Provost et Jean-Louis David, va augmenter ses tarifs de deux euros. "Nous n'avons pas le choix, et ce d'autant plus que les trésoreries ont beaucoup souffert", estime Franck Provost.

Aldrick, le gérant de Grizzly Barber Shop, dit avoir "mis beaucoup de moyens financiers" pour assurer la sécurité sanitaire de ses salariés. Mais pas question pour autant d'augmenter ses tarifs. "Je ne pense pas que ce soit au client de subir ce coût supplémentaire", affirme-t-il.

Malgré ces mesures sanitaires, certains coiffeurs ont toutefois prévenu : pas question de rouvrir leurs salons si les conditions sanitaires ne sont pas réunies. "Mon travail et mes collègues me manquent, mais jamais je ne mettrai mes clients et mon équipe en danger pour des cheveux", déclare à Ouest-France Anne-Elisabeth Cadic, la gérante de VOG Coiffure Rezé (Loire-Atlantique).

"La crainte de mes collègues, c'est que certains salariés refusent de venir travailler, par peur", reconnaît Christophe Doré. Il pointe également les nombreux "aléas" qui vont déterminer la réouverture ou non des salons, comme l'offre de transports en commun. "Nous sommes prêts. Si toutes les mesures sont respectées, il n'y a pas de raison qu'il y ait des problèmes", estime Franck Provost.

Mais le message d'optimisme pourrait venir de Suisse. "Je suis indépendante. Une semaine que nous avons repris, oui les directives sanitaires ne sont pas simples, mais tout se passe bien et les clients sont formidables, petite boule au ventre la veille j'avoue, et les clients paient un petit supplément pour le matériel sans discuter ... Tout ira bien et courage ! On se serre les coudes les coiffeurs", écrit une coiffeuse suisse sur la page Facebook "Vis ma vie de coiffeur".

À quoi ressemblera un rendez-vous chez le coiffeur après le déconfinement ?



© ARIS MESSINIS / AFP Beaucoup d'artisans devraient pouvoir rouvrir leurs portes à partir du 11 mai, mais les spécificités de nombreux...

L'épidémie de coronavirus a forcé la fermeture de nombreuses petites entreprises, à commencer par les coiffeurs. Beaucoup d'entre eux devraient rouvrir à partir du 11 mai, mais les modalités de cette reprise du travail ne sont pas claires. De leur côté, les gérants de salon prennent déjà certaines précautions : "Il n'y aura plus de prise de vestiaire, de magazines à disposition, de café, ce qui rendait conviviales nos salles de coiffure", explique Christophe Doré, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure, lundi au micro d'Europe 1. "Le travail va être différent."

>> **EN DIRECT** - Coronavirus : suivez l'évolution de la situation lundi 4 mai

"Si je vous coupe les cheveux, il n'y aura jamais un mètre entre vous et moi !"

"J'attends des précisions", affirme le président du premier syndicat de coiffeurs, ajoutant que le gouvernement ne lui a pas encore fourni les réponses qu'il attendait. Certaines mesures semblent en effet inapplicables pour les salons de coiffure, à commencer par l'espace de 4m² pour chaque salarié : "Si je vous coupe les cheveux, il n'y aura jamais un mètre entre vous et moi !" Christophe Doré appelle à prendre des restrictions "mesurées" de manière à sauver l'activité économique des salons.

>> Retrouvez toutes les émissions de Nathalie Levy en replay et en podcast ici

L'organisation interne devrait être bouleversée. Les clients devront porter un masque et ne pas être accompagnés de façon à ne pas créer l'embouteillage. Les employés se chargeront quant à eux de la désinfection des lieux, avec spray et gel hydroalcoolique à disposition.



L'ESSENTIEL CORONAVIRUS

- > Déconfinement : ce qu'il faut savoir sur le retour au travail après le 11 mai
- > Chômage partiel : la situation des parents clarifiée
- > A quoi ressemblera le shopping après le 11 mai ?
- > Les Français devront partir en vacances près de chez eux
- > Pourquoi aller chez le coiffeur coûtera plus cher après le confinement

Les coiffeurs devraient également adapter leur amplitudes horaires, "commencer plus tôt et finir plus tard", de manière à étaler l'accueil des clients sur une journée. "Ces sujets nous les avons abordés avec le ministre de l'Economie et la ministre du Travail", conclut Christophe Doré. La balle est désormais dans le camp du gouvernement.

Coiffeurs : pourquoi leurs prix vont augmenter (et parfois très significativement) lors du déconfinement?

C'est l'une des priorités envisagées par bon nombre de Français : s'offrir une coupe de cheveux toute fraîche, après deux mois de pénible entretien. Oui mais, dans les salons, les règles vont évoluer.. et les tarifs grimper. Parfois sensiblement. Explications.



L'impatience est palpable. Si on ne peut pleinement la lire sur les visages tant que le confinement demeure, elle s'affiche en tout cas nettement sur nos crânes, n'est-ce pas Monsieur Mélenchon ? Franges qui débordent pour ces dames, coups de tondeuses hasardeux et compulsifs pour ces messieurs... Tout le monde semble avoir besoin urgent d'un rafraîchissement capillaire ordonné. Les résultats d'une étude réalisée par l'institut Harris Interactive pour le groupe L'Oréal sont d'ailleurs formels : 59% des Français ont l'intention de se rendre chez un coiffeur dès la première semaine de déconfinement. Toutefois, ils devront s'attendre à trahir leurs vieilles habitudes. Car en cette crise sanitaire, les consignes de sécurité et les mesures d'hygiène prises dans les salons seront plus strictes.

Lavage de main, masque et fini les magazines pour patienter

En préambule, Franck Provost, président du Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC), a indiqué sur RTL que "chaque client devra se laver les mains quand il entrera avec du gel hydroalcoolique, et venir avec un masque". Interdit, en outre, de venir accompagné. Le client devra aussi se charger lui même de déposer, puis récupérer, ses affaires personnelles au vestiaire. Les magazines ne trôneront plus fièrement sur les tables basses et étagères pour vous aider à patienter avant d'être pris en charge. Lors de votre passage au bac de lavage, qui précède traditionnellement les manèges aux...

› Vous aussi vous avez un peu de temps devant vous ? Profitez de 30 jours d'essai gratuit à Prime Video pour voir et revoir tous les films et séries préférés.

Lire la suite sur Télé Loisirs

Coiffeurs : pourquoi leurs prix vont augmenter (et parfois très significativement) lors du déconfinement ?

Vidéo: <https://www.programme-tv.net/news/societe/254095-coiffeurs-pourquoi-leurs-prix-vont-augmenter-et-parfois-tres-significativement-lors-du-deconfinement/>

C'est l'une des priorités envisagées par bon nombre de Français : s'offrir une coupe de cheveux toute fraîche, après deux mois de pénible entretien. Oui mais, dans les salons, les règles vont évoluer... et les tarifs grimper. Parfois sensiblement. Explications.

L'impatience est palpable. Si on ne peut pleinement la lire sur les visages tant que le confinement demeure, elle s'affiche en tout cas nettement sur nos crânes, n'est-ce pas Monsieur Mélenchon ? Franges qui débordent pour ces dames, coups de tondeuses hasardeux et compulsifs pour ces messieurs... Tout le monde semble avoir besoin urgent d'un rafraîchissement capillaire ordonné. Les résultats d'une étude réalisée par l'institut Harris Interactive pour le groupe L'Oréal sont d'ailleurs formels : 59% des Français ont l'intention de se rendre chez un coiffeur dès la première semaine de déconfinement . Toutefois, ils devront s'attendre à trahir leurs vieilles habitudes. Car en cette crise sanitaire , les consignes de sécurité et les mesures d'hygiène prises dans les salons seront plus strictes.

Lavage de main, masque et fini les magazines pour patienter

En préambule, Franck Provost , président du Conseil national des entreprises de coiffure (CNEC), a indiqué sur RTL que *"chaque client devra se laver les mains quand il entrera avec du gel hydroalcoolique, et venir avec un masque"* . Interdit, en outre, de venir accompagné. Le client devra aussi se charger lui même de déposer, puis récupérer, ses affaires personnelles au vestiaire. Les magazines ne trôneront plus fièrement sur les tables basses et étagères pour vous aider à patienter avant d'être pris en charge. Lors de votre passage au bac de lavage, qui précède traditionnellement les maniements aux ciseaux, il faudra aussi s'en tenir aux mesures de distanciation sociale , soit un mètre minimum. Ce qui nécessitera de séparer d'un siège les clients. Certaines pratiques, comme les colorations, pourront être proscrites. Le paiement par carte bancaire sera vivement encouragé. Et afin d'éviter des périodes d'affluence et que de trop nombreuses personnes s'entassent dans les lieux exigus, la prise de rendez-vous pourra être prise en ligne via des plateformes comme Planity ou Flexy et les temps de coiffure seront rallongés.

Investissement lourd en matériels

Côté matériel, les coiffeurs doivent aussi consentir à quelques investissements pour proposer à leurs visiteurs des peignoirs à usage unique, des serviettes jetables ou lavables, et un stock de masques pour leur usage personnel et celui de leurs employés. Ils pourront aussi installer des plexiglas dans certaines zones de contact normalement rapproché et utiliseront quotidiennement des produits désinfectants pour l'ensemble des lieux et du matériel.

Une conséquence directe sur les tarifs

Conséquence logique ? Les prix pour s'offrir une jolie coupe devraient augmenter. Franck Provost évalue cette inflation entre *"deux et trois euros"* par personne. Toutefois, chaque salon de coiffure prend ses prédispositions à la marge et consent à des efforts spécifiques qui ne se chiffrent pas de façon équitable. Nos confrères de France 3 ont diffusé ce mardi 5 mai un reportage, dans lequel une coiffeuse des Hauts-de-Seine, qui se dit prête à la réouverture, prévoit d'augmenter sensiblement ses tarifs : *"12 euros de plus pour les hommes et 20 euros pour les femmes, le kit sanitaire n'étant pas le même"* . Un autre coiffeur, basé

www.programme-tv.net
Pays : France
Dynamisme : 72



[Visualiser l'article](#)

à Toulouse, n'entend quant à lui pas pénaliser ses clients, déjà très nombreux à avoir pris rendez-vous par internet. Afin d'assurer la continuité de ses deux salons et de conserver ses 13 salariés, il a fait un emprunt de 120 000 euros. Cet apport compensera les dépenses récentes en matériel de protection et permettra de contrôler l'augmentation des prix. Raisonnable, il n'en coûtera que *"un ou deux euros"* de plus par cliente. Mais nombreux coiffeurs restent inquiet quant à leur faculté à véritablement assurer à respecter toutes les conditions sanitaires nécessaires face à l'afflux attendu de clients. La rentrée du 11 mai s'annonce chargée !



Le casse-tête de la réouverture

Instituts-spas et salons de coiffure qui rouvriront le 11 mai^(*) devront mettre en place des mesures de sécurité sanitaires générales mais surtout propres à leur métier. Un coût supplémentaire pour ces commerces

L'esthéticienne, en contact direct avec le client dans un espace souvent réduit – une cabine fait en moyenne 6 à 9m² –, ne pourra plus exercer son métier comme elle le faisait avant le Covid-19. Toutes les prestations seront-elles d'ailleurs autorisées ? Les soins du visage, 45% à 50% du chiffre d'affaires des établissements font déjà l'objet d'un débat. « En moyenne huit rendez-vous sur dix concernent l'épilation et les soins du corps, mais ceux-ci ne représentent que 50% du chiffre d'affaires, et ne peuvent pas permettre de rentabiliser toutes les charges d'un institut de beauté traditionnel. Les prestations de soins du visage représentent que deux rendez-vous sur dix. Et de ce fait, moins de risque de contagion que les autres visites des clientes pour des prestations d'épilation et du corps qui sont pourtant autorisées », défend le groupe Guinot-Mary Cohn. Pour la Cnep, Confédération nationale de l'esthétique-parfumerie, une esthéticienne pourra faire des soins du visage à condition de porter un masque, une visière et surtout de ne pas avoir recours à la technique de la vapeur qui risque de disperser des gouttelettes dans l'atmosphère. « Il y a d'autres moyens pour dilater les pores et nettoyer la peau. Il faut analyser chaque prestation qui veut du soin du corps au hammam-sauna en passant par les épilations, les extensions de cils, la prothèse ongulaire, etc. », affirme Régine Ferrère, présidente de la Cnep, qui a mis en place une norme Afior Spec – gratuitement mise à disposition de tous les professionnels compte tenu du contexte sanitaire avant

le 11 mai. Ce document a été élaboré par une commission d'experts réunissant les représentants de consommateurs, mais aussi les professionnels du secteur adhérents à l'UMI (groupes L'Oréal, Thalgo, Perron Jigot, Payot, Olivier Claire, Multaler, Biologique Recherche, Gilbert, Cinq Mondes) à l'UPB (Beauty Success, Esthétique Center, Deep Nature, L'Anglerie) à l'UMM (Corpoderm, Le Club des Professionnels, PBI), mais aussi le groupe Guinot-Mary Cohn, l'Union des SPA Managers, la Febea et la Cosmétique Valley, des médecins, des infectiologues, des spécialistes de la qualité de l'air et de la désinfection des surfaces. « Ces contraintes sanitaires auront un coût : les esthéticiennes auront besoin de millions de masques, de spatules jetables, de gants, de milliers de flacons de gel hydroalcoolique et de visières par un, sans compter les produits virucides pour la désinfection... Il faudra sans doute envisager de le repercuter sur les prix des prestations », prévient Régine

Ferrère. Des marques et des instituts y réfléchissent et ont commencé à interroger des clients qui se disent prêts à payer leur soin 3% à 10% plus cher. Malgré tout, les esthéticiennes devront faire des choix et privilégier des prestations plus rentables. « Dûr 1 minute de soin = 1 euro n'est plus forcément vrai dans ce contexte sanitaire. Cela va obliger certains instituts dans un premier temps à réduire le nombre des prestations, voire plus tard à spécialiser leur offre, en rationalisant désormais à la fois en termes de sécurité et de rentabilité. »

La coiffure doit aussi s'adapter

Les coiffeurs vont eux aussi devoir s'équiper en masques, voire en visière, en lunettes, en gel hydroalcoolique, en peignoirs à usage unique, en désinfectants pour les tablettes, les fauteuils... Le groupe Provalliance (Franck Provost, Miss Libellule...) a commencé à soulever ces indispensables pour les salariés et les clients. Il y a plusieurs semaines. « Plus de 1,5 million de masques et des tonnes de gel sont stockés dans notre entrepôt dans le sud de la France. Nous attendons les lunettes de protection. Tout sera livré à nos 2000 salons en France à partir du 4 mai puis dans les pays européens où les salons rouvrent », précise Marc Aublet, directeur général de Provalliance. Il y a bien sûr un coût : « Nous allons sûrement établir un prix supplémentaire pour ce kit hygiène autour de 2 euros que nous facturerons à tous nos clients. Ce sera affiché en vitrine et à la caisse », ajoute le directeur

Régine Ferrère, présidente de la Confédération nationale de l'esthétique et parfumerie, Cnep

Des clients se disent prêts à payer leur soin 3% à 10% plus cher.

Marc Aublet, directeur général de Provalliance

Nous allons sûrement établir un prix supplémentaire pour ce kit hygiène autour de deux euros que nous facturerons à tous nos clients.

Christophe Doré, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure, l'Unec

Les conditions de reprise envisagées vont lourdement pénaliser la rentabilité de nos entreprises.

Seul hebdo hebdo.com, magazine hebdomadaire spécial covid-19



général. Le coût est d'autant plus élevé que le prix des jetables a flambé en raison de la demande car pour le jetable, c'est la même matière première que les masques. Nous avons dû acheminer ces équipements par avions et non pas par bateaux embouteillés dans les ports en Chine. » Christoph Doré, président de l'Unec (Union nationale des entreprises de coiffure) tire aussi le signal d'alarme, « les conditions de reprise envisagées vont lourdement pénaliser la rentabilité de nos entreprises : achats de matériels de protection et de désinfection supplé-

mentaires et en très grande quantité, densité de personnes diminuée fortement, retour des charges différées (...) alors que la capacité à générer du chiffre d'affaires sera fortement amoindrie ». L'Unec demande donc un plan de relance de l'activité coiffure intégrant notamment la défiscalisation des heures supplémentaires, l'exonération totale des charges pendant trois mois, des aides financières pour les équipements de protection.

Moins de productivité

En plus des coûts, les coiffeurs auront une productivité moindre non pas faute de clientes (voir ci-contre), mais en raison de l'obligation de limiter leur nombre dans le salon pour respecter la règle de distanciation sociale. Un autre casse-tête, comment géreront-ils le trafic dans les salons alors que 59% des Français veulent se rendre chez le coiffeur la première semaine du déconfinement. « Certains confrères ont déjà leur carnet de rendez-vous plein pour les deux semaines à compter du 11 mai. Il ne sera pas facile de faire comprendre à un client fidèle depuis vingt ans qu'il va devoir patienter plusieurs jours », ajoute Christophe Doré, coiffeur et président de l'Unec. Provalliance a pour sa part rouvert les rendez-vous en ligne vers le 24 avril pour les lisser sur les premières semaines à compter du 11 mai. « Nous avons également élargi les amplitudes d'ouverture. Tous les salons habituellement fermés les lundis ouvriront ce jour-là », précise Marc Aublet, le directeur général. J'ai encouragé tous nos franchisés à remettre au goût du jour les nocturnes. Dans les centres commerciaux, nous essaierons d'ouvrir plus tôt et de fermer plus tard pour se caler sur les horaires des hypermarchés pour absorber le flux. »

Les grands malls soumis à autorisation préfectorale

Les magasins situés dans les centres commerciaux de plus de 40 000 m² ne sont pas sûrs de pouvoir rouvrir. Ces grands malls étant considérés comme « des zones de chalandise s'étendant au-delà des zones de vie » voient leur ouverture soumise à l'autorisation des préfets. Alors que « pendant la période de confinement, 80% des centres commerciaux sont demeurés ouverts pour que les surfaces alimentaires et les pharmacies continuent à fonctionner, assurant ainsi une mission solidaire dans les territoires », rappelle le CNCC (Conseil national des centres commerciaux). Pour Provalliance, dont les salons de coiffure sont présents dans 80% de ces 110 centres concernés, « cette mesure risque de peser sur environ 40 % du chiffre d'affaires des succursales », selon Marc Aublet, directeur général du groupe.

Des coiffeurs très attendus

- 59% des Français affirment vouloir se rendre chez le coiffeur dans la semaine qui suit le déconfinement dont 37% dans les trois jours qui suivent le déconfinement.
- 68% sont des hommes et 50% des femmes.
- 67% iront pour une coupe.
- 63% pour être bien coiffé.
- 50% pour le plaisir d'aller chez les coiffeurs.
- 47% pour l'entretien de leurs racines notamment chez les femmes.

Source : étude menée à Paris pour l'Unec auprès de 500 Français

Pour la planification des rendez-vous, L'Oréal (C.A. 2019 : 29,8Md€) offrira aux coiffeurs trois mois de réservation en ligne sans frais via un partenariat avec les plateformes Booksy, Planity et Flexy, en plus de la fourniture de masques (trois millions commandés) et de gel hydroalcoolique (121 000 flacons de 400ml). « Depuis plus d'un siècle, L'Oréal s'engage auprès des coiffeurs. Aujourd'hui, plus que jamais, L'Oréal se mobilise avec l'ensemble de la profession pour permettre la réouverture des salons à partir du 11 mai dans les bonnes conditions, d'hygiène et de sécurité pour accueillir l'ensemble des clients », déclare Nathalie Roos, directrice générale de la Division des Produits Professionnels de L'Oréal.

(*) Cette date pourrait être remise en question en accord avec le nombre de malades du Covid-19.

MARYLINE LE THEUF

ABONNEZ-VOUS Toute l'actualité économique du secteur pour vous, décideurs de la beauté !

Service Abonnements - 4 rue de Mouchy - 60438 Noailles Cedex
Tél : 01 70 37 31 60 - e-mail : abonne@cosmetiquehebdo.fr

OUI, je m'abonne à Cosmétique Hebdo pour 1 an - 45 n° -
(en versions print et numérique) + les alertes e-mail pour 720 € (France) /
783 € (DOM-TOM, Étranger) soit 26 % d'économie*

Mode de règlement :

- Chèque bancaire libéré à l'ordre de Link Media Group / Cosmétique Hebdo
- Je souhaite recevoir une facture acquittée
- Abonnez-vous en ligne sur cosmetiquehebdo.fr, valoir que l'abonnement
- Règlement à réception de facture

Pour mieux vous connaître :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Marquage (90%) | <input type="checkbox"/> Prix de vente (8) | <input type="checkbox"/> VPC/vente à domicile (80%) |
| <input type="checkbox"/> Agents (80/80000) | <input type="checkbox"/> Siège social (800000) | <input type="checkbox"/> Services (800) |
| <input type="checkbox"/> Coiffure (800) | <input type="checkbox"/> Performance (80000000) | <input type="checkbox"/> Support Pdp (80/8000) |
| <input type="checkbox"/> Matières premières (800) | <input type="checkbox"/> Institut/ Salon (800000) | <input type="checkbox"/> Distribution (800) |
| <input type="checkbox"/> Packaging (800) | <input type="checkbox"/> Pharmacies/Parapharmacies (800) | <input type="checkbox"/> Equipements (800) |
| <input type="checkbox"/> Matières de composition (800) | <input type="checkbox"/> Grande distribution (800) | <input type="checkbox"/> Salons de coiffure (800) |
| <input type="checkbox"/> Autres fournisseurs (800) | <input type="checkbox"/> Distributeurs autres circuits (800) | <input type="checkbox"/> Autres (800) |

Société : _____

M^m M^{lle}

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

E-mail : _____

Tél. : _____

Fonction : _____

N° TVA intracommunautaire : _____

*Une TVA de 2,1% s'ajoute à ce prix pour les abonnés dans le 212 (Congo) (Cote d'Ivoire) et la République Centrafricaine. Pour les autres pays de la Zone de Libre-échange des Amériques.

france3-regions.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 162



Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

Déconfinement : en Corse, les coiffeurs sont prêts à reprendre les ciseaux



Le 11 mai, date du début du déconfinement, en Corse comme ailleurs, les coiffeurs pourront rouvrir leur salon. / © Radio France / Maxppp

Après deux mois de fermeture forcée, en Corse, les salons de coiffure s'équipent pour accueillir de nouveau des clients.... mais pas comme avant. Et pas au même tarif.

Par Emilie Arraudeau ; édité par A.Altimare Publié le 06/05/2020 à 19:26

Deux mois qu'on attend ce moment; qu'on essaye tout (e) seul(e) dans sa salle de bain, d'arranger sa frange, ces mèches dans la nuque qui vivent bien malgré nous au style mulet, ce dégagement autour des oreilles qui paraît pourtant si facile à réaliser... quand c'est le professionnel qui s'y attèle, d'un coup de ciseaux expert.

Il est temps de l'admettre : les coiffeurs ont manqué à la grande majorité d'entre nous, et nous serons forcément nombreux à nous précipiter dans leurs salons dès le 11 mai. Selon une étude dévoilée par le quotidien Les Echos, 59 % des Français souhaitent se faire couper les cheveux dès la première semaine du déconfinement. « *Nous sommes déjà complet pour les quinze premiers jours, presque trois semaines* », explique la présidente de l'UNEC (union nationale des entreprises de coiffure) Corse, Marie-Jeanne Simonini, en parlant du salon cortenais qu'elle vient de transmettre à sa fille.

Nous sommes déjà complet pour les quinze premiers jours, presque trois semaines

[Visualiser l'article](#)

Ni déco, ni café Pour rattraper le temps perdu, les coiffeurs peuvent modifier les jours et les heures d'ouverture de leur commerce. « *Comme il y a beaucoup de demandes, j'ai décidé d'ouvrir aussi le lundi et c'est déjà complet pour le 11* », explique Vanessa Brisard, qui tient un salon de coiffure depuis neuf ans à Ajaccio.

Contente de reprendre le travail, après cette longue interruption, cette professionnelle se désole tout de même d'avoir dû vider son salon de l'avenue du Mont-Thabor de tout ce qui le rend chaleureux et convivial. La jeune femme a retiré la décoration, les magazines, les bijoux, les produits; supprimé la moitié des fauteuils de l'espace d'attente pour les écarter d'un mètre les uns des autres.

Mon salon comme ça, c'est froid, mais la profession nous recommande de vider au maximum pour faciliter le ménage

Quant à offrir le thé ou le café, il n'en est plus question, c'est désormais proscrit. « *J'ai même dû enlever mon arbre lumineux ! Mon salon comme ça, c'est froid, mais la profession nous recommande de vider au maximum pour faciliter le ménage* ». Car il va falloir nettoyer et désinfecter encore plus souvent qu'avant. « *J'ai acheté du spray spécial pour désinfecter les outils, de nouveaux produits pour nettoyer le poste de travail entre chaque coupe* », précise encore la patronne de ce salon qui compte une employée. Ces dépenses s'ajoutent à celle de la vitre en Plexiglas pour isoler la caisse, les serviettes et les peignoirs jetables qui ne sont pas encore arrivés, car il y a rupture chez les fournisseurs. Une capacité d'accueil réduite... Ces investissements sont indispensables pour garantir une reprise en toute sécurité et sérénité, mais ils sont d'autant plus lourds, après deux mois sans chiffre d'affaires, que les salons vont devoir réduire leur fréquentation. Dans le cas de Vanessa, ce sera pas plus de deux clients à la fois - séparés d'un fauteuil condamné. Un seul bac à shampooing utilisé. Et comme partout, il ne sera plus possible de réaliser un rafraîchissement impromptu : le rendez-vous, comme le lavage des cheveux sont désormais obligatoires... ou vont l'être sous peu.

À ce jour, les professionnels de la coiffure attendent toujours le retour du gouvernement sur la fiche sanitaire qu'ils ont proposée en avril : la validation de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, est attendue le 7 mai. Mais tous ont anticipé la reprise pour adapter leurs locaux aux nouvelles conditions sanitaires, en suivant les règles édictées par l' UNEC qui regroupe 85 % des entreprises de coiffure en France. ... et des équipements draconiens Outre le ménage, les produits, les distances de sécurité, l' union nationale des entreprises de coiffure a aussi préconisé que les clients viennent seul, puisque le nombre de personnes dans le salon est limité ; qu'ils se lavent les mains à l'entrée et portent un masque tout au long de l'intervention du coiffeur. « *Il faudra que ce soit des masques avec les élastiques autour des oreilles, précise encore Vanessa, sinon on ne pourra pas travailler* ».

Un travail que le professionnel effectuera avec masque et lunettes, voire visière pour tailler les barbes. « *Il sera très difficile de faire notre métier dans ces conditions, explique Marie-Jeanne Simonini, mais il faut le faire. Tout cela, ce n'est pas pour embêter qui que ce soit, c'est indispensable pour relancer l'activité et préserver la santé de tous. C'est ce qui prime.* » Hausse des prix inévitable Conséquence de ces investissements comme de ces nouvelles conditions de travail : la hausse des prix est inévitable. « *Il est certain que les tarifs vont augmenter, précise encore la présidente de l' UNEC Corse. En coiffure, les prix sont libres et l'union ne donne pas de conseils sur ce point même dans ce contexte particulier : chacun adaptera ses prix à ses charges, à la taille de l'entreprise, à sa nouvelle capacité d'accueil des clients et au coût du matériel acheté en plus de d'habitude* ». La hausse va donc dépendre de l'effet du contexte sur le prix de revient.

Chacun adaptera ses prix à ses charges, à la taille de l'entreprise, à sa nouvelle capacité d'accueil des clients et au coût du matériel acheté en plus

Elle pourrait aussi être conditionnée par le niveau de pertes liées au confinement. Pour atténuer le choc financier des deux mois d'inactivité totale, la profession espère obtenir l'effacement des charges de mars et d'avril. Les coiffeurs ont de même la possibilité de bénéficier d'un prêt à taux zéro remboursable sur un an. Une bouffée d'oxygène bienvenue pour renflouer leur trésorerie.

La coiffure en chiffres

france3-regions.francetvinfo.fr

Pays : France

Dynamisme : 162



[Visualiser l'article](#)

Le secteur en Corse représente selon l'UNEC, 537 établissements de coiffure et 493 salariés.

Au niveau national, avec 85.192 établissements, la coiffure occupe le 2ème rang des activités artisanales en France après la maçonnerie générale.

La profession compte 179.743 actifs, dont 112.243 salariés. Le chiffre d'affaires moyen par salon est de 76.000 euros par an. Soit pour les deux mois de fermeture, en moyenne 13.000 euros de chiffres d'affaires perdus.

Pour plus de détails : Se préparer à la reprise d'activité post Covid - UNEC

Bléré : Situation compliquée pour les coiffeurs

Publié le 05/05/2020 à 06:25 | Mis à jour le 05/05/2020 à 06:25



Sébastien Fouquet réaménage son salon pour pouvoir ouvrir après le 11 mai.

© Photo NR

La réouverture pour les salons de coiffure va être autorisée à partir du 11 mai, mais avec des conditions drastiques qui posent bien des soucis aux propriétaires de salon, d'autant que les consignes changent au fur et à mesure des jours qui passent. Installé rue du Pont, Sébastien Fouquet, abonné à l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC), témoigne.

« Nous allons pouvoir ouvrir 4 heures, puis arrêter pour désinfecter et purifier le local. On ne pourra pas accepter plus de deux clients en même temps et nous devons prévoir un espace d'un mètre entre chaque personne et un plexiglas dans la zone shampoing. Au départ, on nous avait dit que la porte du salon devra être ouverte car les clients ne devront pas toucher la poignée. Maintenant, il est préconisé de fermer la porte, pour éviter les flux, et de mettre une pompe de gel hydroalcoolique juste à l'entrée. On devra travailler avec un masque, les clients devront aussi en porter un. S'ils n'en ont pas, on devra leur en fournir. Nous devons travailler également avec des gants. Dans de telles conditions, on ne pourra plus faire de rasages. Les serviettes et les peignoirs seront à usage unique jetable et au niveau de la zone de confort, on ne pourra plus prendre de vestiaire. »

Beaucoup de contraintes qui amène ce coiffeur à réagir : « Ce que je trouve aberrant c'est qu'on va nous demander de faire des heures et surtout du chiffre, car dès qu'on rouvre les charges reviennent, tout en nous empêchant de faire des heures parce qu'il faut s'arrêter pour désinfecter toutes les quatre heures. »

Malgré tout, Sébastien Fouquet veut garder le moral et a déjà repensé l'aménagement de son salon. Il va supprimer les voilages, retirer sa décoration pour un style très épuré, déménager l'entrée puisque le service barbier ne sera plus autorisé pour en faire l'emplacement coupes et faire en sorte que les clients ne se croisent pas.

« En revanche, nous ne pourrons plus servir de cafés et on va devoir retirer tous les magazines », précise le coiffeur, qui attend avec impatience une visioconférence avec l'UNEC, l'inspection du travail et la médecine du travail pour savoir si toutes les conditions restent valables ou pas.

BLÉRÉ COMMUNES



RÉDACTION



SES DERNIERS ARTICLES

- > **GRATUIT** [Deux-Sèvres : le groupe Richou rouvre ses 31 agences de voyage à la demi-journée à la fin de ce mois](#)
- > **GRATUIT** [Déconfinement : à Tours, les coiffeurs s'arrachent les cheveux](#)

Salons de coiffure | L'UNEC demande un plan de relance pour leurs réouvertures



Alors que la France est frappée de plein fouet par la catastrophe sanitaire liée au COVID-19, le secteur de la coiffure paye un lourd tribut suite à l'arrêt complet de son activité depuis le 16 mars 2020. Même si de nombreux français attendent avec impatience de retourner chez leur coiffeur, de nombreux coiffeurs l'envisagent avec beaucoup d'inquiétude.

L'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC) demande en urgence **la mise en place d'un plan de relance de l'activité coiffure** pour soutenir la pérennité des entreprises dans les mois qui vont suivre la période de déconfinement.

« Nous savons d'ores et déjà que les conditions de reprise envisagées vont lourdement pénaliser la rentabilité de nos entreprises : achats de matériels de protection et de désinfection supplémentaires et en très grande quantité, densité de personnes diminuée fortement dans les salons de coiffure pour respecter autant que faire



[Visualiser l'article](#)

se peut la distanciation sociale, retour des charges (sociales, fiscales, loyers,) différées qui vont venir aggraver la situation déjà très dramatique des trésoreries » explique Christophe Doré, Président de l'UNEC.

L'UNEC demande au gouvernement la mise en place des mesures suivantes :

1/ **Défiscalisation** des heures supplémentaires

2/ **Aides financières** permettant d'acquérir des équipements de protection

3/ **Exonération totale des charges** pendant 3 mois

4/ Activation d'un dispositif d' **indemnisation de perte d'exploitation** en lien avec les compagnies d'assurance.

5/ Maintien du bénéfice du **fonds d'indemnisation** pour les entreprises qui ne pourront pas réouvrir le 11 mai au regard des difficultés opérationnelles et matérielles de mise en œuvre du plan de prévention.

Coronavirus : le secteur de la coiffure réclame la suppression d'un trimestre de charges



Comme la plupart des commerces, les salons de coiffure seront autorisés à redémarrer leur activité dès le 11 mai. L'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec) réfléchit à son protocole sanitaire et réclame de nouvelles mesures pour soutenir le secteur.

Les salons de coiffure étaient cités en exemple par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, dans sa volonté de permettre à une majorité de commerces de rouvrir dès le 11 mai. Depuis, le gouvernement a annoncé que l'ensemble des commerces, excepté les cafés, bars et restaurants, pourront redémarrer leur activité à partir de cette date. Si pour l'Union nationale des entreprises de coiffure (Unec) il s'agit d'une bonne nouvelle, son nouveau président Christophe Doré se dit inquiet pour la reprise. *“Ces deux mois de fermeture administrative ont fortement impacté les trésoreries des chefs d'entreprise. Il y a eu zéro rentrée d'argent mais en face il n'y a pas eu zéro dépenses. Le choix de faire des reports de charges, je crains que cela soit très difficile à assumer pour nos chefs d'entreprise au moment où il faudra payer tout cela”,* alerte-t-il. L'Unec réclame ainsi, comme cela va être le cas pour les restaurateurs, l'annulation d'un trimestre de charges. *“Nous demandons aussi au gouvernement de continuer à mettre la pression aux assureurs. Car si certaines compagnies jouent le jeu et accompagnent les entreprises, d'autres ne veulent rien entendre”,* estime le président de l'Unec.

Mesures drastiques

Sur le plan économique, Christophe Doré salue les annonces et l'accompagnement effectué par le gouvernement mais déplore qu'une majorité d'aides aient été limitées aux entreprises de moins de 10 salariés. *“Dans nos adhérents, nous avons des gérants qui ont plusieurs salons de coiffure et qui ont donc plus de 10 salariés. Ces chefs d'entreprise n'ont eu aucune aide et je trouve cela très dommageable pour eux,* constate



[Visualiser l'article](#)

Christophe Doré. *Les salons qui allaient bien avant la crise sont en train de puiser dans leur trésorerie mais, demain, quand la reprise sera là, ces entreprises seront fragiles.* Le secteur de la coiffure dans son ensemble s'inquiète pour l'avenir. Christophe Doré nous confie ne pas savoir comment l'activité va pouvoir reprendre dans un contexte où des mesures sanitaires drastiques seront mises en place. *“Le temps que nous allons passer à tout nettoyer et désinfecter cela va être autant de temps où on ne produira rien, insiste-t-il. Nous travaillons sur un protocole sanitaire (masques, visière, gants, gels hydroalcoolique, spray à usage uniques, etc.). Tout cela n'est pas difficile à mettre en place par contre cela va nécessiter de nouveaux réflexes et une nouvelle organisation.”*

Amplitude horaire

Comme de nombreux commerces, les salons de coiffure devront aussi réguler le flux de clients et limiter le nombre de personnes au mètre carré. Une mesure nécessaire pour l'Unec mais qui alerte sur les répercussions au long terme. *“La santé est la priorité, je comprends. Mais attention à ne pas nous mettre des consignes trop restrictives qui demain pourraient engendrer des problématiques économiques, insiste Christophe Doré. Recevoir moins de clients va forcément nous conduire à allonger notre amplitude horaire et donc impliquera pour nos collaborateurs, avec leur accord, d'accroître leur temps de travail. Nous alertons le gouvernement sur ce point et demandons la défiscalisation des heures supplémentaires pour alléger les charges des chefs d'entreprise. Nous savons que nous devons travailler différemment, cela fera partie de notre nouvelle vie.”*

Déconfinement. Avec la coiffure à domicile , le retour d'un lien social utile dans les Deux-Sèvres

Comme leurs homologues ayant pignon sur rue, les professionnels de la coiffure à domicile se préparent à retrouver leurs clients, impatients de renouer ce contact de proximité. Avec toutes les précautions d'usage.



Les professionnels de la coiffure à domicile se préparent à reprendre une activité qui a également un aspect social important. | ARCHIVES CO

Le Courrier de l'Ouest Fabien GOUAULT.

Publié le 06/05/2020 à 11h29

ABONNEZ-VOUS >

Les salons de coiffure se préparent à une ruée sur leurs établissements, à compter de lundi 11 mai, si le déconfinement est bien confirmé ce jeudi 7 mai. Sébastien Kugler, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure des Deux-Sèvres (UNEC 79), le confiait dans notre édition du mardi 5 mai.

PUBLICITÉ



Rejouer la vidéo

« Nous faisons tout pour que ça se passe en sécurité »

La reprise de l'activité a été pensée pour pouvoir se dérouler dans les meilleures conditions. « **« Nous sommes conscients que ça peut être compliqué d'intervenir à domicile, mais nous faisons tout pour que ça se passe en sécurité pour nos clients et pour nous »** », explique-t-elle.

La coiffeuse (également prothésiste capillaire), qui s'est dotée de gel hydroalcoolique, a calqué son organisation sur celle des infirmières. « **« J'aurai masque, visière et blouse de protection »** », détaille-t-elle. « **« Le client devra lui aussi porter un masque lorsque nous arriverons chez lui. Il devra porter un peignoir, ou un drap de protection. Ses cheveux auront été lavés, ou je le ferai »** », précise Caroline Martin, consciente du rôle social de son activité. « **« Nos clients nous attendent... »** »

Partagez cet article



in



Les professionnels de la coiffure à domicile se préparent à reprendre une activité qui a également un aspect social important. Déconfinement. Avec la coiffure à domicile , le retour d'un lien social utile dans les Deux-SèvresOuest-France.fr



Si tu aimes jouer, ce jeu de construction de ville est pour toi. Pas d'installation

Forge Of Empires - Jeu en ligne gratuit | Sponsorisé

Si votre chien mange de l'herbe (faites ceci tous les jours)

Animactiv | Sponsorisé

Le nouveau placement qui fait de l'ombre au livret A avec 6,8% de rentabilité...Le journal du placement

Le Journal Du Placement | Sponsorisé

Voici ce qu'il faut faire si votre chat mange de l'herbe

Animactiv | Sponsorisé

Jouez à ce jeu une minute et voyez pourquoi tout le monde est accro

Raid - Shadow Legends | Sponsorisé

La gélule brûle-graisse dont tout le monde parle

Brulafine.com | Sponsorisé

Prêt pour une nouvelle relation ? Le guide pour les plus de 50 ans

Nos Belles Années | Sponsorisé

Si vous avez un ordinateur, vous devez essayer ce jeu !

Total Battle: Jeu de stratégie en ligne | Sponsorisé

Beaucoup ont échoué avant. Voulez-vous terminer l'essai?

Hero Wars | Sponsorisé

Confinement. Deux-Sèvres. Ce que l'on a le droit d'acheter...

Confinement

L'Absie. L'Ehpad Les Abiès a pris ses dispositions

L'

"On va répercuter le coût des mesures d'hygiène sur la prestation": sur RMC, Franck Provost estime une augmentation entre "2 et 5 euros" des tarifs des coiffeurs



A quelques jours de la réouverture des salons de coiffure, Franck Provost était l'invité des Grandes Gueules ce mercredi 6 mai. Mesures d'hygiène, coût, amplitude horaire... il a détaillé les différents changements qui interviendront dans les établissements.

Voilà des semaines que la coupe de cheveux des Français est à l'abandon. Une époque bientôt révolue grâce à la réouverture des salons ce lundi 11 mai.

Mais si les clients vont certainement affluer dans ces établissements durant les prochains jours, les nouvelles règles d'hygiène en vigueur risquent de beaucoup modifier les habitudes.

Peignoir à usage unique, port du masque, shampoing...

Invité des "Grandes Gueules" ce mercredi 6 mai, Franck Provost, président du conseil national des entreprises de coiffure, a détaillé les différentes mesures d'hygiène qui vont être appliquées dans les différents salons de coiffure dès ce lundi.

[Visualiser l'article](#)

"Nous avons transmis au ministère de la Santé une fiche de travail dont nous attendons le retour. Chaque client doit se laver les mains avec du gel hydro-alcoolique, un shampoing leur sera fait systématiquement et ils doivent porter un masque. Les coiffeurs doivent avoir un masque et des lunettes. Le peignoir sera à usage unique. Les serviettes doivent être lavées à 60 degrés. on doit garder une distance d'un mètre entre chaque place et puis évidemment, désinfecter tout le poste de travail et les outils. Pour les shampoings, ce sera un bac sur deux".

Une augmentation des tarifs

Pour permettre le respect de la distanciation, les coiffeurs n'auront malheureusement pas le choix de limiter le nombre de clients. Mais pour ne pas perdre trop de chiffre d'affaire, Franck Provost évoque la mise en place d'une amplitude horaire plus large: "On va essayer d'avoir une amplitude horaire plus importante. Pour l'instant, le dimanche n'est pas à l'ordre du jour vu qu'il faut des autorisations".

Enfin, toutes ces mesures ont un coût pour les coiffeurs. Un coût, qu'ils vont répercuter sur les prestations: "Ce coût de kit d'hygiène, on l'a estimé à 2 euros en moyenne. On va répercuter ce coût sur la prestation complète. Chacun est libre de répercuter le montant qu'il veut sur les prestations, ça peut aller de 2 à 5 euros".

Le casse-tête de la réouverture des commerces

Le grand rendez-vous d'information de la mi-journée, présenté par Bruno Duvic



Le casse-tête de la réouverture des commerces © Maxppp / Catherine AULAZ

12h30 - 13h : Le casse-tête de la réouverture des commerces

Nos invités :

Christophe Doré , Président de l'**Union Nationale des Entreprises de Coiffure**

Yohann Petiot , Vice-Président de l'Alliance du Commerce

Frédéric Salètes , Directeur du Patrimoine pour Apsys, groupe gérant plusieurs centres commerciaux en France et en Europe

Vos questions au **01 45 24 7000** et sur l' **application France Inter** , rubrique "Intervenez"

12h56 : "Carnets de solution" de Philippe Bertrand : La santé connectée au secours des personnes touchées par le virus ? Avec **Eric Carreel** président et co-fondateur de Withing, société qui lance une nouvelle montre testée auprès de personnes touchées par le coronavirus



Date : 06/05/2020
Heure : 05:02:53
Journaliste : Bruno Duvic

www.franceinter.fr
Pays : France
Dynamisme : 50



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

13h : Le journal 13h30 - 14h : Le grand rendez-vous, le mag

"Le virus au carré" de Mathieu Vidard : Le virus en milieu fermé (avions, clim, restaurants etc..) **Jean-Claude Manuguerra** , virologue, responsable de la Cellule d'Intervention Biologique d'Urgence à l'Institut Pasteur et co-auteur du livre *Les Virus émergents* collection Que sais-je? (Presses universitaires de France).

#maviedeconfiné : vos messages sur le répondeur 01 56 40 68 68

Michka Assayas et son choix musical

Le petit atelier de Vincent Josse avec Zabou Breitman

Les salons de coiffure rouvrent le lundi 11 mai



Romain Mouynet, coiffeur

Rencontre avec Romain Mouynet, Gérant du Salon de coiffure Mouynet situé au 1 Place Ivan Paul Lafont. Le salon a ouvert ses portes en 1903 (affaire familiale, 5 générations se sont succédées).

Le Petit Journal : Quelles sont vos autres fonctions ?

Romain Mouynet : Mes autres fonctions sont aussi prenantes : j'étais auparavant expert coiffure pour worldskills France. Maintenant, je me recentre sur la coiffure dans la région, je suis administrateur au sein de L'AECE en tant que trésorier, organisme gestionnaire du campus jasmin qui forment plus de 600 apprenants chaque année. Coprésident de l'UNEC 31 et Président de l'UNEC Occitanie. L'Union Nationale des Entreprises de coiffure est l'organisation professionnelle représentative du métier qui défend les intérêts des 85000 entreprises de coiffure.

LPJ : Quelles ont été les conséquences du confinement sur l'activité de la coiffure ?

R.M : Les conséquences sont catastrophiques car toutes les entreprises ont du fermées (coiffures en salon et à domicile).



Les assurances sur les multirisques professionnelles sont en désaccord avec les professionnels. les failles sur les statuts conjoint collaborateurs, sur les multi salons, sur les délais de traitements du chômage partiel, et sur les conditions du prêt PGE.

LPJ : Les salons de coiffure rouvrent le 11 mai, quelles sont les mesures sanitaires qui vont être prises ?

R.M : La fiche métier qui a été travaillée par l'UNEC en concertation avec les partenaires sociaux et des médecins est en cours de validation dans les Ministères de la Santé, du Travail et de l'Économie. Nous attendons avec impatience cette validation que nous aurons très prochainement selon la Ministre du Travail.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons vous donner que des pistes de réflexions que nous avons eu pour établir cette fiche métier (masques pour clients et collaborateurs, visières de protections, peignoir à usage unique, gel hydroalcoolique à disposition, désinfection de chaque poste de travail et des outils à chaque clients.

LPJ : Comment voyez-vous les prochaines semaines pour votre salon ?

R.M : Serein et mouvementé, nous nous attendons à avoir un fort afflux de clientèle mais les client(e)s doivent être compréhensifs et compréhensives car les équipes des salons doivent se familiariser avec les nouvelles normes sanitaires et de sécurité que nous n'avons pas encore, donc les formations sur les bons gestes devront être assimilés et appliqués rapidement. Les horaires risquent d'être à rallonge car nous sommes très attendus par les consommateur(ice)s et les protocoles qui seront appliqués vont augmenter le temps des prestations.

Et enfin bien sûr le bonheur de reprendre nos activités et revoir nos client(e)s et ami(e)s.



Ploërmel Communauté

Pays de Ploërmel

■ PLOËRMEL

PAYS DE PLOËRMEL. La ruée chez les coiffeurs

Les coiffeurs du pays de Ploërmel sont dans les starting-blocks. À mesure que la date fatidique du 11 mai approche, les carnets de rendez-vous se remplissent.

Ce n'est plus qu'une question de jours, et vous pourrez de nouveau dompter votre crinière. Dire adieu aux racines blanches, aux franges dans les yeux et aux coupes maison ratées. Les coiffeurs du pays de Ploërmel ressortent peignes et ciseaux. Et se préparent tant bien que mal au raz de marée.

Mèches et couleur en deux fois ?

Leur réouverture ne se fera pas sans conditions. Mais les contours ne sont pas encore totalement arrêtés, comme l'explique Claudia Poirier, aux commandes du salon Art et Beauté à Ploërmel : « On sait déjà que nous devons désinfecter plus fréquemment outils et postes de coiffage. Porter un masque et demander aux clients de se laver les mains au gel hydroalcoolique tombent sous le sens. Comme le principe de nettoyer les peignoirs après chaque coupe. »



Les coiffeurs du pays de Ploërmel sont pris d'assaut à l'approche du 11 mai, comme Claudia Poirier à Ploërmel (©Claudia Poirier)

Des pistes de réflexion qui permettent aux professionnels du cheveu d'organiser petit à petit leur reprise d'activité, mais ces mesures doivent encore être détaillées dans une fiche sanitaire soumise au gouvernement

par l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure.

« Nous ne connaissons pas, à titre d'exemple, le nombre de personnes que nous pourrions coiffer en même temps dans le salon. Ni si nous de-

vons pratiquer mèches et couleur en deux fois pour écourter le temps de présence des clients. »

En attendant, la profession a pris les devants. C'est par exemple le cas de Céline Mau-



ny, coiffeuse chez Infini'tifs à Mauron, qui a déjà fait le plein de masques, gel et peignoirs jetables. « Les clients sont eux aussi disciplinés, ils ont pris de nouvelles habitudes. En téléphonant pour un rendez-vous, la majorité d'entre eux m'informent qu'ils viendront munis d'un masque avant même que j'en fasse la demande. »

Même souci d'organisation chez Claudia Poirier. Comme Séverine Renaud, à la tête de S'Coiff à Josselin. À ceci près qu'elle a opté pour des visières en plastique, et lavera serviettes et peignoirs après chaque client. « Je me demande quand même comment nous allons réaliser un tour d'oreille lors d'une coupe sur une personne masquée ? »

Clients au rendez-vous

Quoi qu'il advienne, les trois commerçantes se sont mises en ordre de marche, et comptent sur l'évolution positive de la situation pour lever le rideau le 11 mai. D'autant que les conditions sanitaires pour le moins exceptionnelles ne semblent pas effrayer outre mesure les clients.

Prise d'assaut, Claudia Poirier a rempli son carnet de rendez-

vous en deux en trois mouvements : « Je suis complète pour les douze premiers jours. On croule sous les demandes malgré l'amplitude horaire élargie de 9 h à 21 h six jours sur sept. Si je proposais des créneaux jusqu'à 23 h, ils trouveraient preneurs. »

« Très attendus »

Séverine Renaud confirme que les coiffeurs sont « très attendus » au point de ne pas parvenir à satisfaire tout le monde dans l'immédiat. « Les clients sont pressés de retrouver leur tête mais nous devons espacer les rendez-vous pour nettoyer le salon entre chaque coupe. »

Chez S'Coiff comme chez Infini'tifs, on entend donc s'adapter à la demande. « J'envisage de démarrer plus tôt le matin », confirme Céline Mauny.

À ce rythme-là, les professionnels de la coiffure n'ont pas à se faire de cheveux blancs. Tout du moins dans un premier temps.

Amélie Loho

www.horizonradio.fr

Pays : France

Dynamisme : 15



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

Peignoir jetable, port du masque et d'une visière... comment les coiffeurs préparent leurs réouvertures ?



© Shutterstock.

Les coiffeurs doivent suivre un protocole bien particulier

Les salons de coiffure sont autorisés à rouvrir dès le 11 mai prochain, date annoncée du déconfinement progressif. Après 8 semaines de confinement, il est clair que les coiffeurs auront du pain sur la planche ! Ces derniers sont en train de s'organiser afin d'être prêts pour la date butoir.

Des règles strictes !

Les coiffeurs en salon et à domicile doivent scrupuleusement respecter un protocole sanitaire publié par l'UNEC, l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure comme le détaille Ingrid, coiffeuse à domicile et gérante de Nuance Coiffure dans les Flandres. « *Le port du masque sera obligatoire pour les coiffeurs et les clients. Nous devons également porter une visière et un tablier jetable ou lavable à 60° avec un produit désinfectant. Le client doit ouvrir la porte pour que nous évitions les contacts avec les poignées de portes. L'endroit où nous posons nos outils doit être dégagé puis il sera désinfecté. Il faut aussi que les fenêtres soient ouvertes et qu'il n'y ait pas plus de 2 personnes dans la même pièce en plus de la coiffeuse. Si nos clients n'ont pas de masques, les rendez-vous seront annulés. Nous fournissons un kit à nos clients avec un peignoir et une serviette jetable. Nous avons supprimés les capes de cou, elles sont remplacées par des collerettes en papier à usage unique. Les postes de travail sont désinfectés après chaque passage des clients et nous sommes dans l'obligation de fournir du gel hydroalcoolique. La taille des barbes est interdite pour le moment mais les autres prestations sont faisables à partir du moment où les postes de coiffage sont espacés de 2 mètres minimum.* »